
600034399Y

LES

SÉPULTURES

DE L'ÉGLISE SAINT-REMI

DE REIMS.

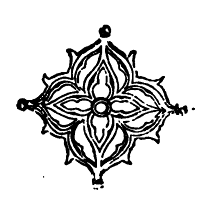
LES SÉPULTURES

DE

L'ÉGLISE SAINT-REMI DE REIMS.

PAR

PROSPER TARBÉ.



REIMS
Chez BRISSART, Libraire de la Société des Bibliophiles

M DCCC XLII.

REIMS.—L. JACQUET, IMPRIMEUR.

L'église Saint-Remi de Reims, cette ancienne basilique, dont le nom se rattache aux premiers jours de notre histoire, allait périr, quand la main protectrice du gouvernement est venue soutenir ses murs chancelants. Aujourd'hui Saint-Remi se relève, et les flèches de ses clochers remontent au ciel; ses admirables voûtes, son cloître à deux étages. prêts à s'écrouler, se consolident et abritent de nouveau le riche qui s'humilie devant Dieu, et le pauvre qui lui demande secours.

La main de l'homme détruit vite ; il faut de longues années, des sommes considérables pour remédier aux dévastations d'un jour : il en est sur lesquelles on pleure et qu'on ne répare pas, parce que, pour y parvenir, il faudrait faire à l'impôt un large emprunt : et, à une époque où l'on demande à chaque dépense proposée : A quoi sert-elle? que rapportera-t elle? il faut être sobre de réparations qui ne seraient faites que pour plaire aux beaux-arts.

Cependant le travail que je publie a pour but de provoquer des réédifications qui ne peuvent se faire par miracle.

Je voudrais voir les anciennes sépultures de Saint-Remi sortir du néant auquel les a condamnées le vandalisme révolutionnaire. Ce que je demande, ce n'est pas de faire revivre le mausolée thaumaturge ou la statue qui faisait des prodiges; ce que je veux, c'est que les monuments de l'histoire que nous avaient transmis

nos pères, soient par nous remis à nos descendants; ce que je veux, c'est que la reconnaissance des nations ne se demande pas si les services qu'on leur a rendus sont déjà loin d'elles, pour les oublier froidement, dans le cas où des siècles auraient déjà passé sur la tombe de leurs bienfaiteurs. Relever la pierre tumulaire d'un homme qui a bien servi son pays, c'est payer une dette sacrée, c'est encourager les générations présentes à les imiter, c'est leur promettre qu'un jour aussi la mémoire du bien qu'elles feront sera pieusement conservée. Non, ce n'est pas là une dépense inutile : elle doit rapporter quelque chose à la patrie. L'ingratitude et l'indifférence tuent l'émulation, étouffent le désir de bien faire. Ma pensée est celle qui fit ouvrir le Panthéon dans une autre siècle : c'est elle qui, de nos jours, a fait du palais des rois l'asile de toutes les gloires nationales.

Humbles enfants de saint Benoit, vous qui avez donné au monde tant de savants, tant de sages

philosophes, tant de princes de l'Eglise; vous qui avez ouvert les voûtes de vos cloîtres aux arts, aux sciences et aux lettres, je voudrais vous voir élever le monument qui vous est dû. Les services par vous rendus à la civilisation sont toujours là, debout et vivants; qu'une pierre surgisse, décore votre antique église, et raconte aux voyageurs vos noms, vos titres à la reconnaissance publique.

Réédifier les monuments qui existaient à Saint-Remi, en ériger un à la mémoire de tous les Bénédictins qui ont fait la gloire du vénérable monastère, et que la volonté du ciel fit mourir loin des bords de la Vesle, voilà mon double but.

Occupons-nous d'abord des anciennes sépultures.

Saint-Remi, dont le sol fut un cimetière dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, a con-

servé les traditions de son origine : la pioche du fossoyeur depuis quinze cents ans n'a cessé de remuer cette terre, qui n'est que débris de corps humains; chaque époque, chaque siècle a vu ses morts descendre sous les dalles de ce noble monastère.

Là dorment côte à côte des saints et des soldats; des rois, des reines, des princes, des princesses, des bourgeois et de simples artisans, des archevêques et des moines, des grands prieurs et de modestes ecclésiastiques.

Cette terre funèbre a tant de fois été remuée pour donner aux nouveaux venus la place de leurs devanciers, tant de fois elle s'est prêtée aux changements éprouvés par l'édifice lui-même, que de nos jours la trace des tombes les plus illustres a disparu d'une manière complète.

Aujourd'hui que la main de l'ouvrier repasse sur cette terre d'ossements en poudre, faisons un

dernier appel au passé, interrogeons encore une fois ces ruines tumulaires et demandons-leur leur date et leur nom.

Les auteurs qui ont écrit sur Saint-Remi ont parlé de ce champ de funérailles comme si sa surface devait être éternelle, comme si l'on devait toujours voir après eux le spectacle qui les avait frappés. Souvent on sourit en voyant l'homme décrire le monument qu'on vient d'achever. et l'artiste copier des lignes d'architecture encore vierges, des murs que le temps et le climat n'ont pas encore noircis. Un jour viendra cependant où l'historien, l'archéologue, l'ami des arts, l'homme religieux béniront celui qui a travaillé pour l'avenir. La vénérable église de Saint-Remi, visitée tant de fois et depuis si longtemps, n'a trouvé personne jusqu'au jour de sa profanation qui ait pris la peine d'en lever le plan et de reproduire les mille détails qui formaient les pages de son histoire. Des descriptions incohérentes, des descriptions confuses,

parfois contradictoires, voilà les matériaux à l'aide desquels il faut reconstruire le passé.

Si le monastère de Saint-Remi n'eût été entre les mains des Bénédictins, on eût pu supposer que, par mépris pour les choses de ce monde, les moines auraient laissé périr des monuments, des épitaphes qui n'auraient été que les dernières exigences de l'orgueil et de la vanité ; mais les enfants de saint Benoit, savaient mieux que personne, de quel secours sont pour l'histoire de pareils souvenirs. Aussi, dans le siècle dernier, on leur reprochait la négligence avec laquelle ils entretenaient et laissaient même disparaître les tombes de leurs bienfaiteurs, de leurs frères, des hommes illustres qui dormaient près d'eux du sommeil éternel. Cette imputation avait, il faut le reconnaître, quelque chose de fondé. Dom Chastelain, dont nous avons maintes fois consulté les, manuscrits a voulu défendre ses frères contre cette grave accusation : mais de son ouvrage même résulte la preuve de cette insouciance, aussi nui-

sible aux monuments de l'art et de l'histoire que le marteau qui brise ou la flamme qui dévore.

Dom Chastelain a fait mieux que défendre une mauvaise cause, il a voulu réparer le passé; il a réuni des notes sur tout ce qui existait encore à la fin du siècle dernier; il a recueilli les souvenirs de ceux qui l'entouraient sur les objets qu'aucun d'eux n'avait vus; il a fait ce qu'on aurait dû faire dans chaque siècle, et si ce dernier témoin de la gloire du vieux Saint-Remi n'eût suivi qu'un exemple donné par ses devanciers, l'on ne chercherait plus aujourd'hui au milieu des décombres la place où dorment nos rois et les pères de l'église gallicane.

Les circonstances, je l'avoue, ont singulièrement facilité les pertes que nous déplorons; le sol de la sainte basilique a subi des révolutions de tous les genres et à toutes les époques.

Saint Remi mourut vers 530, et fut inhumé

dans l'église Saint-Christophe. C'était une petite chapelle élevée sur un cimetière, entourée de sépultures antiques qui remontaient aux premiers jours du christianisme en France, et peut-être au-delà.

En 633 on démolit cette chapelle; on éleva sur son emplacement un plus vaste édifice, qui devint l'église Saint-Remi. Une partie du champ funèbre entra dans l'enceinte sacrée; déjà furent changées les positions respectives des tombeaux; déjà l'ouvrier et l'architecte durent en détruire un certain nombre.

En 852, Hincmar donna à l'église une face nouvelle, et y fit faire de grands travaux : le champ du repos fut encore remué; les cendres, les ossements durent se mêler; et, pour la seconde fois, la confusion put s'introduire dans ce royaume des morts.

L'église se faisait vieille, et, en 1005, quand

on crut être sûr que le monde n'allait pas finir, l'abbé Airard fit démolir la basilique pour la réédifier sur un plan immense. Il commença cette vaste entreprise, et son début dut couvrir de ruines les pierres tumulaires qui se trouvèrent sans toiture ; les unes furent brisées et disparurent, les autres purent être mises à l'écart jusqu'à nouvel ordre. Furent-elles replacées là où les cendres qu'elles recouvraient les attendaient en silence? Qui peut le dire?

L'abbé Thierry, effrayé du gigantesque dessein d'Airard, comprit qu'on ne pouvait le mettre à fin. Il fit démolir partie de ce qui était fait, et reconstruisit l'édifice dans des proportions plus modestes. Il fut consacré en 1049 : encore des changements, des bouleversements dans le sol.

C'est à peu près à cette époque qu'on entend parler, pour la première fois, de la belle mosaïque qui décorait le pavé du chœur et du sanctuaire de l'église. Nous chercherons à en donner une idée plus loin.

Suivant les uns, elle fut faite ou réparée en 1090 par Wido moine et religieux de saint Remi ; suivant les autres, elle fut composée par l'ordre de l'abbé Odon, qui mourut en 1151. La *France littéraire* (tom. 12, pag. 234) adopte cette dernière opinion. Je ne cherche pas ici à vider cette importante question ; mais je constate un fait, c'est que, pour créer ou réparer la mosaïque, on fit disparaître toutes les tombes élevées, sculptées en saillie et ornées de figures qui se trouvaient dans le chœur et le sanctuaire. On les remplaça plus tard par des pierres plates, sur lesquelles on remit les épitaphes, et qu'on incrusta dans la mosaïque. Elles durent gêner les lignes et les dessins tracés par l'artiste. Les remit-il juste au lieu où elles devaient être, ou plutôt ne chercha-t-il pas à ménager son œuvre? Ce qu'il y a de certain, c'est que l'aspect du chœur et du sanctuaire fut changé complètement.

En 1170, Pierre de Celles, abbé de Saint-Remi, refit le portail, releva le rond-point, et

fit le tour des chapelles. Il lui fallut encore remuer le sol : ce fut encore une nouvelle cause de pertes, d'erreurs et de confusion.

Pendant près de quatre siècles on fit peu de changements au monument qui nous occupe, et les cendres des morts purent se reposer sans être troublées.

En 1578, on éleva, à l'entrée du chœur, un jubé qui fut modifié et même remplacé en 1649. Il avait douze pieds de profondeur : il fallut en jeter les fondations, et malheureusement on les assit près du point où saint Remi avait été inhumé la première fois; c'était, dans l'origine surtout, la place d'honneur dans l'église, la place enviée par tous les illustres mourants; c'était là qu'étaient venus se ranger les archevêques successeurs de saint Remi, les abbés et les grands prieurs du monastère. Des épitaphes historiques, d'illustres tombes furent déplacées et brisées à cette occasion.

En 1610, on construisit le grand autel. En 1725, on réédifia une partie de l'église, qui tombait en ruine. En 1735, on plaça des stalles dans le chœur; en 1737, on l'entoura de grilles. Au milieu de toutes ces réparations, les souvenirs s'altéraient, les traditions s'effaçaient: on perdait la mémoire des distances, des positions relatives des monuments funèbres.

En 1756, on creusait au milieu de la nef le caveau destiné aux moines, et il fallut détruire encore des tombeaux et des plus curieux.

On ne donne pas un coup de pioche à Saint-Remi, sans découvrir une épitaphe historique un débris de mausolée, souvent très-ancien; et presque toujours l'inscription, le marbre mis au jour étaient enfouis depuis long-temps, et par suite entièrement oubliés. Ce qui est de tout temps arrivé, arrive encore aujourd'hui: depuis quelques mois, depuis quelques jours, des objets

[illegible] point de vue, ont été [illegible] lumière.

Les [illegible] pas reçu ou n'avaient pas d'épitaphes se désignèrent longtemps par le nom des lieux [illegible] par le voisinage d'autres qui étaient placées sur elles ou près d'elles. On comprend que le temps qui a fait subir [illegible] révolutions successives au monument lui-même n'a pas épargné ses détails et son mobilier. Dans le siècle dernier les chapelles qui étaient au nombre de vingt-deux furent réduites à quinze : voici sept noms de vocables qui échappent aux recherches de l'archéologue. Les modifications intérieures qui ont précédé sont innombrables, et on comprend sans peine que le doute et l'incertitude planaient déjà sur le sol tumulaire de Saint-Remy, quand l'année 1793 vint achever de le rendre méconnaissable.

L'église Saint-Remi, les chapelles furent saccagées. Comme des statues élevées à des rois morts

depuis huit cents ans, comme des pierres tumulaires placées sur la cendre de grandes princesses, de prélats et de moines dont le nom était tombé depuis long-temps dans l'oubli, étaient nécessairement nuisibles au bonheur du peuple, il se hâta de les briser la première fois qu'il eut la permission de pourvoir lui-même à sa félicité. Les tombes furent presque toutes violées : et, comme pour anéantir les noms et les dates, les dalles furent dispersées : les pierres chargées d'inscription devinrent des matériaux, l'église devint un manége, et pour les besoins de l'industrie qui l'envahit, on arracha tout ce qui couvrait le sol. Lorsque plus tard le clergé rentra sous ces voûtes profanées, il marcha sur un terrain brisé, broyé, sur des débris sans forme et des ossements sans nom.

Chercher à triompher de toutes ces difficultés, vouloir indiquer avec précision la place de chacun, serait tenter l'impossible et Dieu seul le pourrait : il ne faut demander aux hommes que ce qui est à la portée de leurs efforts.

Des manuscrits ont été étudiés, les historiens ont été consultés, des fouilles ont été faites, des souvenirs ont été recueillis : aujourd'hui je publie le résultat de toutes ces recherches.

Il est des points sur lesquels j'ai trouvé tout le monde d'accord : il en est d'autres sur lesquels règne une obscurité que je n'ai pu dissiper.

J'aurais voulu pouvoir donner une liste complète des personnes inhumées à Saint-Remy, surtout de celles qui pouvaient espérer que leur mémoire serait conservée ; je n'ai pu faire ce que je désirais. Je me suis donc borné à réunir les faits à peu près certains et à grouper les noms suivant leurs classes sociales.

Les familles bourgeoises de Reims couvraient le sol de Saint-Remy et ses environs de leurs pierres funéraires : elles avaient fourni au monastère grand nombre de religieux qui en avaient fait l'honneur.

On lisait sur les dalles de l'eglise, sur les murs du cloître, dans le cimetières de la paroisse les noms des Moët, annoblis par Charles VII; des Cauchon, des Colbert, des Ravineau, des Levêques, des Augier, des Cocquault, des Noël, des Lespagnol, des Chevalier, des Souin, des de Launois, des Coquebert, des le Paige, des Bourgeois, des Frison, des Chertemps, des Feret, des Roland, des Saubinet, des Lejay, des Pregent, des Bignicourt, des Maillefert, des Lebœuf, des d'Origny, des Chastelain, des de la Salle, des Blervache, des Jacquesson, des Morel, des Coquillart, des Oudinet, des Haymard, des Hécart, des Blanchebarbe, des Lempereur, des Soyer des Allart, des Lacourt, des Briois, des Brodeau, des Clément, des Charlier, des Lécuyer, des Thierry, des Adnet, des Leleu, des Grevin et de bien d'autres races aussi honorables qu'anciennes.

On distinguait parmi tous ces souvenirs des anciens jours les tombes d'un Eustache qui, avait fait décorer l'ancienne chasse Saint-Remy, mort

en 1272; d'un Arnauld le Charlier de Gerson, mort le 14 septembre 1404; d'un Didier Buat, clerc et argentier; de R. de Lenoncourt, mort plus que centenaire le 15 février 1607.

La famille Labarbe dans la chapelle Saint-Marcoul avait plusieurs inhumations remontant à 1349.

Nous parlerons plus loin du tombeau des Mor-la-Char (mordes carnem), bourgeois de Reims au XIIe siècle.

Les races nobles n'avaient pas dédaigné l'honneur de donner des religieux au monastère de Saint-Remi, et sur son nécrologe nous voyons figurer, dès le XIIIe siècle, des membres des familles de Sacy, de Navarre, de Châtillon, de Breuil, de Montfaucon, de Reims, de Roucy, et d'un grand nombre de maisons dont les domaines couvraient le sol de notre ancienne province.

La noblesse était aussi venue chercher son lit de repos auprès du tombeau de saint Remi. Là se trouvaient inhumés :

Hugues, fils d'un comte Robert, mort en 961,

Burchard, fils d'Algar, comte anglais, mort en 1060, et transporté à Saint-Remi,

Salon, chevalier, mort en 1150,

Herlobode, dame noble, mort en 1200,

Gauthier, fils de Raoul, comte de Crépy, tué en 1070, près de Reims, en conduisant des secours au roi Philippe I[er],

Halade ou Hadwide, mère ou nièce de Pierre de Celles, morte en 1150,

Azeline et Ringarde, dames nobles, mortes à une époque inconnue,

Guiburge, dame distinguée, morte en 1220,

Thierry de Raunay, médecin de Philippe-le-Bel, mort le 17 janvier 1305,

Henri d'Orléans-Longueville, marquis de Rothelin, gouverneur de Reims, mort le 4 mai 1651,

Thibault de Thuisy, mort en 1360, et Remi de

Thuisy, sénéchal de Reims, mort le 31 mars 1231.

Pierre de Lenoncourt, abbé de Moutiers-en-Argonne, mort le 5 janvier 1611,

Et bien d'autres, sans doute, dont le souvenir s'est perdu dans le gouffre des âges.

Suivant l'usage des monastères, les abbés, les grands prieurs, les dignitaires, les religieux de Saint-Remi qui mouraient sous le cloître, où ils avaient vécu, y trouvaient une sépulture. Cependant, comme on va le voir, nous ne pouvons indiquer qu'un bien petit nombre de tombes monacales : l'inhumation la plus ancienne de ce genre, que nous allons faire connaître, est celle du premier abbé régulier, mort en 967.

Que sont donc devenus tous ses devanciers? où reposent donc tous ces religieux si doctes et si patients, qui ont recueilli et fait tant de précieux manuscrits, ces professeurs qui tenaient à Saint-Remi des écoles déjà célèbres sous Charlemagne, tous ces hommes de Dieu, dont la vie a dû se

mêler à celle de nos premiers rois? le néant des choses de ce monde a été pour eux une vérité absolue; le souvenir de leurs tombeaux a lui-même péri; le hasard seul peut les faire retrouver. Hâtons-nous d'arriver aux abbés dont on croyait connaître la sépulture à la fin du siècle dernier, et nommons :

Hincmar, deuxième du nom, premier abbé régulier, mort le 4 mars 967,

Hugues, second du nom, premier abbé régulier, mort le 4 août 970,

Raoul ou Rodolphe, troisième abbé, mort le 30 août 983,

Lethard, quatrième abbé, mort le 19 septembre 989,

Arbode, cinquième abbé régulier, mort en 1009,

Airard, son successeur, mort le 28 janvier 1036,

Thierry, septième abbé, mort le 6 octobre 1048,

Hérimard, huitième abbé, mort le 7 septembre 1071,

Azenaire, douzième abbé, mort le 30 juillet 1128,

Odon, son successeur, mort en 1151,

Hugues, deuxième du nom, quatorzième abbé, mort le 18 avril 1162,

Simon, seizième abbé, mort le 24 juillet 1194,

Pierre, deuxième du nom, dix-septième abbé, mort le 30 juillet 1203,

Guy, vingtième abbé, mort en 1212,

Pierre, quatrième du nom, dit de Sacy, mort le 15 octobre 1251,

Gislebert, vingt-quatrième abbé, mort le 24 mars 1253,

Odon, deuxième du nom, vingt-cinquième abbé, mort le 11 janvier 1269,

Jean de Clinchamp, vingt-septième abbé, mort le 30 avril 1297,

Roger, vingt-huitième abbé, mort le 17 octobre 1317,

Jean trois, dit l'Escot, trentième abbé, mort le 29 décembre 1362,

Pierre cinq, dit de Marcilly, trente et unième abbé, mort le 3 janvier 1363,

Jean quatre, dit Canard, trente-deuxième abbé, mort en 1430,

Nicolas Robillart, trente-troisième abbé, mort le 20 juillet 1461,

Guillaume de Villers, trente-cinquième abbé, mort en octobre 1472,

Nicolas d'Auxenvillers, qui lui succéda, fut dépossédé, et après lui l'abbaye passa de règle en commande. Ces nouveaux abbés ne résidant plus, moururent en d'autres lieux : les grands prieurs devinrent les vrais chefs de la communauté. Voici la liste de ceux dont la tombe était indiquée :

D. Obole : inhumation sans date connue,

D. Théobalde, mort le 17 septembre 1309,

D. Guillaume de Verrières, mort le 14 janvier 1531,

D. Briotin, mort en 1536,

D. Nicolas Lepage, mort en 1541,

D. Guillaume Moët, mort le 13 mars 1554.

D. Claude de Launois, mort en 1574,

D. Adam Ravineau, mort le 2 décembre 1580,

D. Augustin Souin, mort le 26 mai 1592,

D. Lebœuf. mort le 19 janvier 1597,

D. Jean Lespagnol, mort le 26 avril 1619,

D. Jean Ravineau, mort le 16 mai 1641,

D. Oudart-Bourgeois, mort le 30 juin 1649,

D. Jacques Bignicourt mort le 26 décembre 1652,

D. Etienne Wilquin, mort le 8 mars 1668.

Pour ne pas allonger cette nécrologie, nous arrêterons là nos citations en ce qui touche les religieux de Saint-Remi.

Des noms plus illustres réclament l'attention du lecteur : des petits-fils de Charlemagne, quelques-uns des derniers princes de sa race voulurent que leurs cendres fussent déposées près des reliques de saint Remi. Suivent leurs noms :

Carloman, roi de Soissons, fils de Pépin d'Hé-

ristal, frère de Charlemagne, mort en 771, à Samouzy, maison royale près de Laon.

Frédéronne ou Frédérune, sœur de Beuve, évêque de Châlons-sur-Marne, deuxième femme de Charles-le-Simple, qui l'épousa en 907; morte le 10 février 917, sans enfant.

Louis-d'Outremer, quatrième du nom; roi de France, fils de Charles-le-Simple et d'Ogive sa troisième femme, mort à Reims, le 10 septembre 954.

Gerberge, fille de Henri de Saxe, surnommé l'Oiseleur, et sœur d'Othon Ier, tous deux empereurs, femme en premières noces de Gillebert, duc de Lorraine, et en deuxièmes, de Louis-d'Outremer, qui l'épousa en 939, morte à ce que l'on présume, vers 969.

Lothaire, roi de France, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, mort en 986 : il avait été sacré à Saint-Remi.

Albrade, sœur de Lothaire, fille de Louis d'Outremer et de Gerberge, femme de Renauld, comte de Reims et de Roucy.

Renauld, premier comte de Reims et de Roucy, époux d'Albrade, mort en 963.

Gillebert, leur fils et par conséquent petit-fils de Louis-d'Outremer et neveu de Lothaire, mort en 998.

Agnès, fille d'Hermantrude et par sa mère petite-fille d'Albrade et arrière-petite-fille de Louis d'Outremer.

Nommons encore Boson, frère de Raoul, d'abord duc de Bourgogne, puis roi. Il mourut au siége de Saint-Quentin, en 939.

On verra plus loin que les tombes royales n'ont guère été plus heureuses que celles des humbles Bénédictins.

Tous les archevêques de Reims, depuis saint Remy jusqu'à Odalric exclusivement, ont été inhumés à Saint-Remi, ainsi que nous l'apprend la tradition. Les monuments élevés sur leurs restes ont presque tous péri. Nous ne citerons ici que ceux dont la place était connue ou à

peu près ou dont les épitaphes ont été recueillies avant leur anéantissement.

Saint Remi, mort vers 530,

Saint Sonnace, vingt-deuxième archevêque, mort le 20 octobre 633,

Landon, vingt-cinquième archevêque, mort en 650,

Saint Nivard, vingt-sixième archevêque, mort le 1er septembre 669,

Saint Reol ou Rieul, vingt-septième archevêque, mort le 7 septembre 695,

Turpin ou Tilpin, trentième archevêque, mort en l'an 800,

Vulfar trente et unième archevêque, mort le 5 juin 816,

Hincmar, trente-troisième archevêque, mort le 21 décembre 882,

Foulques, son successeur, tué à coups de lances par ordre de Beaudouin, comte de Flandres, et dont les restes furent rapportés à Reims en 900,

Seulfe ou Seulf, trente-septième archevêque, mort en [illegible].

Arnould, fils naturel du roi Lothaire, quarantième archevêque, mort en [illegible].

Gui de Châtillon, quarante-deuxième archevêque, mort en [illegible].

Raoul-le-Verd, quarante-septième archevêque, mort en [illegible].

Robert de Lenoncourt, soixante-dix-neuvième archevêque, mort en [illegible]. Son cœur seulement était à Saint-Remi.

Odalric est mort en [illegible] : Nous devrions citer jusqu'à lui, à quelques exceptions près, les tombes de vingt-trois archevêques, nous ne parlons que de dix. Que de lacunes !

Enfin de nos jours se trouvent à Saint-Remi les cœurs de trois princes de la maison de Lorraine : leurs tombes qui étaient à Notre-Dame de Reims furent, comme tant d'autres, violées en 1793 : les cœurs furent sauvés et déposés, par moitié, plus tard, à Saint-Remi. La

moitié qui manque à chacun d'eux est en ce moment au musée de Reims, renfermée dans de petites fioles de verre, et exposée aux regards des curieux. Nous ne doutons pas que l'administration municipale ne s'empresse de rendreà la tombe ce qui reste de trois grands hommes qui sont :

Charles de Lorraine, cardinal, archevêque de Reims, abbé de Saint-Remi, mort en 1574.

Louis de Lorraine, cardinal de Guise, archevêque de Reims, abbé de Saint-Remi, mort en 1588.

Louis III de Lorraine, cardinal de Guise, archevêque de Reims, abbé de Saint-Remi, mort en 1628.

Terminons ici cette longue suite de trépassés, et cherchons la place où la terre s'ouvrit pour les recevoir.

Pour simplifier ce travail, faisons d'abord la part de la mort, qui a fait périr même les tombeaux, et indiquons de suite les inhumations dont les traces sont perdues, sinon pour toujours au moins jusqu'à présent.

Le lieu où se trouvent réellement aujourd'hui les restes de Carloman, est difficile à préciser. On sait qu'il fut enseveli à Saint-Remi, et que Hincmar y fit voir son tombeau à Charles-le-Chauve, lorsqu'il vint à Reims. Nous devons cependant reconnaître que, sur un monument conservé à Saint-Denis en France, étaient gravés ces mots : *Karolomannus Pepini filius.* Ce prince a donc pu être transféré sous les voûtes de ce monastère.

Gillebert, fils du comte de Roucy, a été inhumé à Saint-Remi ; mais la place de sa tombe n'était plus connue bien avant la révolution. Il paraît qu'on l'avait transportée au bas des degrés du chapitre, quand on fit le nouveau cloître : elle a péri dans cette translation ; on a conservé son épitaphe.

Il en est de même d'Agnès, la petite-fille d'Albrade. Le lieu de sa sépulture est entièrement inconnu : son épitaphe se lisait entre les deux tours du portail.

Boson et Hugues, fils du comte Robert, ont eu la même destinée ; le hasard seul peut faire retrouver leurs restes.

D'Attole, fondateur de Saint-Julien, il ne reste aussi qu'une épitaphe.

Saint Sonnace avait été déposé au pied de l'ancien tombeau de saint Remi ; ses reliques furent exhumées en 1204, et transportées à Notre-Dame, où elles périrent dans l'incendie de 1210.

Saint Nivard fut d'abord enterré à Saint-Remi ; plus tard ses restes furent transportés dans l'abbaye d'Hautvillers, où on les conservait dans une châsse de vermeil.

Saint Réol ou saint Rieul eut d'abord sa sépulture à gauche de l'autel Saint-Laurent ; mais ses restes furent exhumés et transportés dans l'abbaye d'Orbais qu'il avait fondée.

Vulfar, trente et unième archevêque de Reims, fut inhumé à Saint-Remi. On ne peut indiquer la place où reposaient ses restes.

On ne savait plus, du temps de dom Chastelain, en quel endroit étaient placées les dépouilles mortelles des quatre premiers abbés réguliers de Saint-Remi, Hérimar, Hugues Ier, Raoul ou Ro-

dolphe et Léthard. Il en est de même de plusieurs de leurs successeurs. Parmi eux, nous citerons les abbés Henri, Robert son successeur, Burchart qui remplaça ce dernier, Ingon, Guy, Pierre III dit le Boiteux, son successeur, Dieudonné qui le remplaça, Barthélemy d'Epinal, Jean II dit Du Mont, Jean IV dit Canard, Emery Chocquède, Nicolas d'Auxenvillers, le trente-sixième et dernier abbé régulier, mort en 1499. Tous, cependant, et bien d'autres avec eux, dorment autour du mausolée de saint Remi. Espérons qu'il n'est pas loin le jour où ces noms, qui ne sont pas tous indignes de mémoire, revivront sur la pierre.

Avant de faire connaître la position des tombes qui peuvent être à peu près désignées, disons un mot des divisions du sol sous lequel elles se trouvaient.

L'église Saint-Remi, sur sa façade principale, est ornée de deux tours; en y entrant on voit une nef accompagnée de deux bas-côtés; puis se trouvait le jubé qui fermait le chœur,

puis le chœur, et enfin le sanctuaire, élevé de trois marches.

Autour du sanctuaire étaient rangées en demi-cercle des chapelles ; au centre était celle de la Vierge.

La sacristie, placée dans un des bras de la croix, se trouvait à droite de l'officiant, quand il se retournait pour bénir les fidèles. A sa gauche dans l'autre bras, était la chapelle de Saint-Gibrien.

Le pavé de l'église était formé de dalles de pierre, excepté le chœur et le sanctuaire, qui étaient couverts d'une vaste et admirable mosaïque. L'existence de ce monument de l'art antique est trop étroitement liée à celle des sépultures de Saint-Remi, pour que nous n'en disions pas un mot.

La mosaïque du chœur était composée de petits fragments de marbres et de pierres peintes et émaillées, si bien unies ensemble que les figures qu'elles représentaient semblaient des peintures.

A l'entrée du chœur du jubé était la figure de David jouant de la harpe ; au-dessous on lisait ces mots : *Rex David.* Entre cette figure et le point où était l'aigle de bronze servant de lutrin , on voyait un grand cadre au milieu duquel était saint Jérôme, et autour de lui les images et les noms de tous les prophêtes, apôtres et évangélistes : chacun avait son œuvre figurée près de lui et représentée soit en forme de livre fermé, soit en volume roulé. Les apôtres étaient au milieu et les prophêtes aux extrémités du tableau.

Au côté droit du chœur étaient quatre carrés séparés par des bandes de marbres. Dans l'un on voyait les quatre fleuves du paradis terrestre représentés par des hommes versant de l'eau, avec des vases, et au-dessous d'eux leurs noms : *Tigris , Euphrates, Eon, Fison.* Ces figures occupaient les coins du carré. Au milieu paraissait une femme nue, tenant une vanne et assise sur un dauphin ; au dessous d'elle on lisait ; *Terra, Mare.*

Le second carré était rempli de rameaux et de feuillages.

Le troisième représentait les quatre saisons de l'année avec leurs noms; *Ver, Æstas, Autumnus, Hyems*: et au milieu était un homme assis sur un fleuve avec cette épitaphe: *Orbis terræ.*

Dans le quatrième étaient dessinés les sept arts libéraux avec cette inscription : *Septem artes.*

A gauche était un carré long; sa longueur avait deux fois sa largeur, et contenait deux cercles égaux l'un à l'autre. On avait représenté dans le premier les douze mois de l'année et dans le second les douze signes du zodiaque: au milieu du premier on voyait la figure de Moïse assis sur un trône, soutenant un ange sur l'un de ses genoux.

Sur un autre point se trouvaient les figures de la Prudence, de la Justice, de la Force et de la Tempérance; et celles de l'Orient, du Midi, de l'Occident et du Septentrion. Une femme tenant un serpent était désignée par le mot: *Prudentia.*

Au milieu du cercle renfermant les douze signes du zodiaque, on remarquait la constellation des deux ourses.

Toutes ces figures et plusieurs autres étaient faites de petites pierres, les plus volumineuses n'excédaient point la largeur de l'ongle ; çà et là on apercevait au milieu des dessins des pierres tumulaires noires et blanches, des morceaux de jaspe rouge et de différentes couleurs.

Dom Chastelain auquel nous avons emprunté cette description ainsi que bien d'autres choses, n'avait pas vu tout ce qu'il décrit : les stalles du chœur couvraient une partie de cette mosaïque; et la dérobaient à tous les regards (1).

Le pavé du sanctuaire était tout aussi remarquable : il était fait en marbre blanc et noir et semblait un échiquier : de plus il renfer-

(1) La citation faite page 13, tirée d'un manuscrit de la ville, est inexacte. Je l'ai conservée dans l'espérance qu'elle remettra sur les traces d'un fait important.

mait des mosaïques représentant le sacrifice d'Abraham, l'échelle de Jacob et d'autres sujets de l'ancien testament.

La richèsse de ce pavé avait blessé saint Bernard : il se plaignait de voir les images sacrées foulées aux pieds, et dans tous les cas des objets d'art exposés à être souillés et dégradés.

L'hiver on couvrait cette mosaïque d'une vaste natte pour la garantir des effets de l'humidité et de la gelée.

Personne ne nous a transmis le dessin de ce pavé; personne n'en a levé le plan : ses proportions nous sont inconnues et aujourd'hui cet oubli de nos pères est irréparable : cette grande composition est complètement détruite ; ses débris ont été employés à ferrer un des chemins vicinaux de nos environs.

Ajoutons un fait, c'est que toutes les épitaphes antérieures à 1150 paraissaient faites à la même époque et pour ainsi dire de la même main. Cette circonstance, sur l'authenticité de laquelle on ne peut guère s'édifier aujourd'hui, confir-

merait la tradition par nous rapportée page 15, et dont nous n'avons pu trouver la source.

Essayons maintenant d'indiquer la place occupée par chacun. Nous allons commencer par l'entrée de l'église; nous passerons ensuite à la nef, puis au chœur et au sanctuaire, ensuite aux chapelles, et enfin aux nefs collatérales.

Sous la tour méridionale du portail était l'épitaphe de Guiburge, morte en 1230. Cette pierre tumulaire a été retrouvée au milieu des ruines de l'église.

Celle d'Agnès, noble dame, était entre les deux tours du portail; il paraît que son tombeau se trouvait d'abord dans l'emplacement de l'ancienne église Saint-Christophe.

La nef.

C'était là que se trouvait le grand caveau où

descendaient l'un après l'autre les religieux de Saint-Remi. On l'avait creusé en 1756, et en le construisant on avait rencontré des tombes qui remontaient à la plus haute antiquité. Chartrée Mousso, prieur de Saint-Remi, supérieur-général de la congrégation de Saint-Maur, mort en 1787, y est inhumé. On y descendait par un escalier de pierre, qui, dit-on, était remarquable. Des dalles percées de trous, destinées à donner de l'air, en fermaient l'entrée. On n'admettait à l'honneur d'aller sous cette sombre voûte dormir du sommeil éternel ni les novices, ni les candidats. C'est là que reposent les derniers Bénédictins de Reims, morts sous les armes.

Hors du caveau, mais toujours dans la nef et dans des tombes particulières, étaient :

Claude de Launois, grand prieur de Saint-Remi. Son épitaphe était en latin.

Dom Nicolas Lepage, grand prieur. Son épitaphe en français se lisait près du jubé.

Dom Adam Ravineau, grand prieur. Ses deux

épitaphes, l'une en vers français, l'autre en vers latins, se voyaient près du jubé, du côté de l'évangile, non loin de la chaire.

Dom Jean Ravineau, grand prieur. Son épitaphe en français était près du jubé.

Dom Oudard-Bourgeois, grand prieur. Son épitaphe en latin s'apercevait vis-à-vis le jubé.

Dom Jacques Bignicourt, grand prieur, avait ses épitaphes en latin près du jubé.

Dom Etienne Wilquin, grand prieur, était aussi inhumé près du jubé.

Simon, seizième abbé régulier, mort en 1194, avait sa tombe près d'un autel qui se trouvait dans la nef, au midi. Son épitaphe se voyait sous le jubé.

Le cœur de Jean de Clinchamp, vingt-septième abbé régulier et mort à Rome en 1297, rapporté à Saint-Remi, fut placé en haut de la nef devant le jubé. On y voyait son épitaphe en vers latins.

Turpin, trentième archevêque de Reims, mort

en 800, fut inhumé près de l'ancien tombeau de saint Remi, au point où depuis on éleva le jubé. Son épitaphe en vers latins, composée par Hincmar, s'y lisait encore dans le dernier siècle; elle était incrustée dans la muraille à gauche. Sur le sol était une dalle avec une croix indiquant la place de l'inhumation.

L'épitaphe de Landon, vingt-cinquième archevêque de Reims, mort en 650, était près du premier tombeau de saint Remi.

Hincmar, trente-troisième archevêque de Reims, mort en 882, fut inhumé près de l'ancien tombeau de saint Remi. Il paraît que Raoul-le-Verd, aussi archevêque de Reims, fut enterré à peu près à la même place; aussi finit-on par attribuer à chacun d'eux le monument orné de figures en relief que nous décrirons quand nous arriverons aux nefs collatérales, où il avait fini par être placé. Ce tombeau paraît avoir été transporté par suite des constructions et des réparations faites à l'église dans le siècle dernier. On

remarquera qu'il ne s'agit que du monument et que les restes d'Hincmar sont toujours près de la première sépulture de saint Remi. Par une autre bizarrerie difficile à expliquer, son épitaphe qui fut long-temps dans le sanctuaire, dès 1739 était à côté de la grille contiguë à la sacristie.

Saint Remi, quinzième archevêque de Reims, avait été inhumé la première fois au point où le chœur commença depuis. Nous ferons l'histoire de sa sépulture quand nous arriverons au sanctuaire.

Un fragment de l'épitaphe d'Arbode, cinquième abbé régulier, mort en 1009, en latin était encore en 1750 au haut de la nef près du chœur.

Nicolas Robillart, trente-troisième abbé, fut inhumé près du tombeau de saint Remi.

Guillaume de Villers, trente-cinquième abbé, fut déposé à peu près à la même place.

Jean Lespagnol, grand prieur, mort en 1619, repose aussi au même point.

Augustin Souin et dom Lebœuf, tous deux grands prieurs, furent inhumés dans la nef.

Le chœur.

Gerberge, reine de France, était placée sous une simple pierre aux pieds des marches du sanctuaire, à gauche de l'officiant donnant sa bénédiction : elle avait une épitaphe en vers latins.

Frédéronne, reine de France, reposait aussi au bas du sanctuaire, sous le grand candélabre ; elle n'avait pas d'épitaphe : une pierre unie et sans sculpture couvrait ses restes,

Renauld ou Reginald, comte de Roucy, était au haut du chœur à droite et près de la reine Gerberge, sa belle-mère : c'était là qu'on lisait son épitaphe en vers latins.

Albrade. épouse de Renauld, avait été placée non loin, auprès de son mari. Elle avait une épitaphe en vers latins.

Le comte anglais Burchard avait été inhumé dans un petit caveau sous les stalles du

chœur, du côté de l'épître : quatorze vers latins formaient son épitaphe.

Foulques, trente-troisième archevêque de Reims, avait été enseveli vers le milieu du chœur. C'était là qu'on voyait son épitaphe en seize vers latins.

Artauld, trente-septième archevêque, paraît avoir été inhumé au bas du chœur, mais cela n'est pas certain.

Arnould, trente-neuvième archevêque de Reims, se trouvait vers le milieu du chœur : son épitaphe en six vers latins se lisait là.

Près de lui, était Guy de Chastillon, quarante-deuxième archevêque de Reims: son épitaphe en huit vers latins se voyait près de l'aigle.

Airard, sixième abbé régulier, reposait au milieu du chœur : là était son épitaphe en huit vers latins.

Thierry, septième abbé régulier, a été inhumé sous la grande couronne de bronze qui décorait le centre du chœur, et qui portait quatre-vingt-seize cierges : son épitaphe de huit vers latins a

été conservée. Il paraît que sa tombe n'existait plus du temps de dom Chastelain : sans doute il parle de la pierre tumulaire.

Il paraît que l'abbé Hérimard avait été inhumé dans le chapitre : son tombeau fut déplacé et brisé lorsqu'on reconstruisit le monastère. On retrouva une partie de son épitaphe près de celle de l'abbé Thierry.

Raoul-le-Verd, quarante-septième archevêque de Reims, devait se trouver à l'entrée de chœur au nord et peut-être même sous le chœur. Sa tombe et celle d'Hincmar paraissent avoir occupé à peu près le même point : il n'avait pas d'épitaphe.

Saint Sonnace avait été inhumé aux pi ds de saint Remy. Ses restes ont eté exhumés en 1204.

L'archevêque Landon, mort en 650, paraît avoir été inhumé à la même place.

Le sanctuaire.

Robert de Lenoncourt, mort en 1532. Son cœur

est au centre du sanctuaire sous la lampe du milieu : il avait une épitaphe en français.

Vis-à-vis du trésor était la tombe du chevalier Salon, mort en 1150. Son épitaphe était en vers latins.

Près de lui est la tombe de Herlobode, dame noble, morte en 1200.

Près de l'autel on a trouvé l'épitaphe de la comtesse Hadwide ou Hadade, mère ou nièce de Pierre de Celles, morte en 1150.

A gauche de l'autel était l'épitaphe du marquis de Rothelin.

Au côté droit du tombeau de saint Remy était celui de Pierre de Lenoncourt, petit-neveu de Robert de Lenoncourt archevêque de Reims, mort le 5 janvier 1611.

A l'entrée du sanctuaire, sous les marches qui le séparaient du chœur, avaient été inhumés savoir : du côté de l'épître Louis IV dit d'Outremer, et du côté de l'évangile, Lothaire tous deux rois de France.

Leurs restes furent déplacés au milieu du dix-huitième siècle, et transportés à droite et à gauche du mausolée de Carloman, sous la première arcade de la nef collatérale, du côté de la sacristie.

Leurs statues, qui avaient été placées sur leurs tombes, furent laissées à leur place primitive : c'est là que la révolution les trouva ; c'est là qu'elle les brisa.

Dans les fouilles que l'on vient de faire en restaurant l'église, on a retrouvé le tronc de la statue de Louis-d'Outremer. Les deux statues étaient peintes, et on voyait des fleurs de lys d'or au manteau jeté sur l'épaule de chaque roi.

Louis-d'Outremer était assis sur un trône de pierre semblable à un banc, posé sur un socle de même matière. Le siége avait un dos qui s'élevait au-dessus de la tête royale qu'il abritait à l'aide d'un toit à deux versants : trois arceaux ornaient le dessous de ce toit. Le roi était coiffé d'un bonnet et portait une longue barbe ; il tenait à la main un sceptre terminé par une pomme de

pin ; il était chaussé de bottines extrêmement simples, et couvert d'une chlamyde. Le socle sur lequel reposaient ses pieds, était orné, aux angles, de figures d'enfants ou de lions.

Le trône de Lothaire était plus orné que celui de Louis-d'Outremer, avec lequel, cependant, il avait une grande analogie. Un peu plus haut, et moins large, il portait au fronton de sa toiture une fleur de lys et deux autres fleurs. La couronne de Lothaire était un cercle surmonté de quelques fleurs : une autre fleur, assez semblable à une fleur de lys, était au haut de son sceptre. Il portait une tunique,et par dessus une chlamyde attachée sur son épaule droite. A ses pieds était une figure d'enfant ou de nain, qui avait l'air de le chausser ou de le déchausser.

Montfaucon, dans son précieux ouvrage sur les monuments de la monarchie française, nous a conservé le dessin de ces deux statues, tom. 1, pag. 346.

C'était au milieu du sanctuaire que se trouvait

le mausolée de saint Remi. Il ne s'agit pas ici des reliques du saint qui a fait des miracles, mais des dépouilles mortelles de l'homme qui a contribué de tout son pouvoir à la civilisation des Gaules. Je ne dirai rien de sa vie, elle est connue : et l'histoire de son mausolée aura de l'intérêt, je l'espère, pour tous ceux qui pensent que la reconnaissance des peuples doit survivre à ceux qui les ont bien servis.

Saint Remi avait choisi pour sa sépulture l'église de Saint-Thimothée : il n'en fut pas moins transporté dans la petite église de Saint-Christophe, au milieu de laquelle il fut inhumé.

On n'éleva pas de monument sur sa tombe : un morceau d'étoffe de soie vermeille que l'on étendait sur la modeste pierre qui recouvrait ses restes, indiquait aux fidèles la place où ils reposaient.

En 633, le corps du saint fut exhumé et placé dans une crypte qu'on avait creusée derrière le

grand autel. On laissa subsister, au lieu de sa sépulture, l'inscription suivante qui la rappelait :

Hic corpus S. Remigii primo fuit humatum
in medio ecclesiolæ sancti Christophori
in spelunca duplici.

Une croix sculptée sur la pierre coupait cette épitaphe en quatre parties. Il semble en résulter qu'un double caveau avait reçu les dépouilles mortelles du grand apôtre.

Un peu plus tard (640), une chapelle dédiée à sainte Geneviève, fut élevée sur cet emplacement. Quand on bâtit le jubé, il fallut déranger l'antique pierre tumulaire de saint Remi, et on la replaça dans le chœur, près du jubé. On l'y vit jusqu'en 1793, devant la stalle du grand prieur.

Le 18 octobre 852, Hincmar enleva le corps de la crypte dont j'ai parlé plus haut, et le plaça, en présence des évêques de la province,

dans une châsse d'argent. Ce reliquaire fut déposé dans une autre crypte ou chapelle souterraine, qui paraît avoir été d'une structure admirable : elle avait pris la place de celle faite en 633, lors du premier agrandissement de l'église. Hincmar mit dans un coffre d'ivoire une partie du drap de soie vermeil qui environnait le corps, et le suaire qui couvrait le visage de saint Remi, et les fit porter à la cathédrale.

En 882, le prélat emporta à Epernay les reliques de saint Remi : il craignait de les voir profaner par les Normands, qui ravageaient la France.

Foulques, successeur d'Hincmar, fit revenir la châsse du saint en 883, et la mit en dépôt à la cathédrale jusqu'au 29 décembre 900. Ce fut alors seulement que l'archevêque Hervé la fit reporter dans le monument destiné à la recevoir.

Cette châsse était en bois couvert de lames d'argent, représentant les douze archevêques de

Reims, prédécesseurs d'Hincmar. Elle pesait vingt-quatre marcs : elle fut enrichie par les soins d'Airard, abbé de Saint-Remi, mort en 1036 et du moine Eustache, mort en 1272.

Le monument qui la renfermait était en bois couvert de lames d'or pur, et incrusté de pierres précieuses. Nous décrirons plus loin ce qui en est parvenu jusqu'à la fin du siècle dernier.

Le dessin de ce mausolée se voyait sur une tapisserie donnée à saint Remi par l'abbé Jean Canart, à la fin quatorzième siècle. Cette curieuse tenture a disparu en 1793, et avec elle la seule copie que nos devanciers aient jamais connue du monument élevé par Hincmar à son prédécesseur.

En 1537, Robert de Lenoncourt, abbé de Saint-Remi, depuis cardinal et archevêque d'Embrun, fit faire le mausolée, qui fut détruit à l'époque de la révolution. Il s'élevait au-dessus de la crypte faite en 633, enrichie par Hincmar, et depuis comblée.

Le nouveau tombeau taillé comme un carré long, avait de vingt à vingt-cinq pieds de haut, dix-huit de long et huit de large. Il se composait de deux étages : celui d'en bas était plus long que celui d'en haut, à peu près d'un sixième : il était d'ordre corinthien. Dix-sept colonnes de jaspe rouge et blanc soutenaient un entablement et une corniche de même matière, élevés environ de deux pieds.

Entre ces colonnes se trouvaient de chaque côté long cinq niches, et dans un des côtés étroits formant l'extrémité du mausolée, deux autres niches. La partie supérieure de ces niches était arrondie en demi-cercle et sculptée en coquille: elles renfermaient les douze pairs de France. Au dessous de chacun d'eux étaient placées ses armoiries, enfermées dans des branches de lauriers. D'un côté étaient cinq pairs laïcs, et de l'autre cinq pairs ecclésiastiques. Du côté étroit, où se trouvaient les onzième et douzième niches, étaient le sixième pair laïc et le sixième pair ecclésiastique, l'évêque-comte de Noyon et le comte de Toulouse.

Ces douze statues étaient faites d'une pierre blanche, très-fine, et couverte d'un vernis qui la faisait briller comme le marbre. Elles existent encore.

Les douze pairs étaient représentés avec le costume dont ils étaient revêtus au jour du sacre.

L'archevêque-duc de Reims portait la croix, l'évêque-duc de Laon le sceptre, l'évêque-comte de Beauvais le manteau royal, l'évêque-comte de Châlons l'anneau, l'évêque-comte de Noyon la ceinture, le duc de Bourgogne la couronne, le duc d'Aquitaine l'étendart, le duc de Normandie un deuxième étendart, le comte de Flandre l'épée, le comte de Toulouse les éperons, le comte de Champagne l'enseigne militaire.

Le second étage posé sur la table qui couronnait le premier, avait aussi quatre côtés.

La façade située à l'extrémité du monument, contenait aussi une niche plus grande que les autres, mais à peu près du même dessin : elle était surmontée d'une corniche portant les armes

du cardinal de Lenoncourt, et renfermait un groupe de statues représentant saint Remi assisté d'un clerc, et catéchisant Clovis. Le roi était à genoux et habillé comme on l'était à la fin du quinzième siècle ou au commencement du seizième.

Les deux côtés longs étaient ornés chacun de vingt-quatre tablettes d'argent représentant la vie de saint Remi : elles étaient rangées sur deux lignes superposées l'une à l'autre ; chaque tablette était dans une petite arcade soutenue par des colonnes de marbre blanc ; la ligne supérieure était séparée de la ligne inférieure par une longue bande de marbre ; de plus, deux autres bandes de marbre placées dans chaque ligne, et aboutissant perpendiculairement à celle dont on vient de parler, divisaient les tablettes quatre par quatre.

Au-dessus se trouvaient une corniche et un entablement non moins considérables que ceux de l'étage inférieur.

Sur cette corniche s'élevait une sorte de toit

arrondi et très-bas. Au milieu de ce toit était un dôme couronné par une fleur de lys et soutenu par un double rang de petites colonnes de marbre et de jaspe : il était étayé par d'élégants arcs-boutants en forme de feuillage.

Ce dôme couronnait six petites tablettes analogues à celles dont nous avons parlé. Il y en avait trois de chaque côté : elles se cachaient à volonté derrière deux battants qui, réunis, formaient un demi-cercle égal à l'arcade qui contenait les tablettes.

La partie antérieure du monument, dont nous n'avons encore rien dit, regardait le grand autel de l'église, dont une grille la séparait. Cette façade était plus élevée que les autres.

Au premier étage, de niveau avec les statues des pairs, était la porte du tombeau placée entre deux colonnes de porphyre.

Cette porte était couverte de lames d'or; au milieu était une autre petite porte faite d'or pur, qui, en s'ouvrant, laissait voir l'intérieur du tombeau. Elle était incrustée de pierres précieuses et

de médailles romaines et françaises en or. Au centre était un morceau de cristal de roche ciselé avec un art merveilleux : on y avait gravé le baptême de Jésus-Christ par saint Jean. Pour voir cet objet d'art, il fallait mettre une bougie allumée dans l'intérieur du tombeau, et sa lumière donnait au cristal la transparence nécessaire pour qu'on pût en admirer les détails.

Cette porte et ce précieux morceau de cristal venaient du monument élevé à saint Remi par Hincmar : elle était entourée d'une bordure d'émail violet, sur laquelle on lisait ces vers :

Hoc tibi, Remigi, fabricavi, magne; sepulchrum
Hincmarus præsul ductus amore tui,
Ut requiem Dominus tribuat mihi, sancte, precatis
Et dignis merituis mi venerande tuis.

On remarquait sur cette porte un anneau qui avait appartenu à François Ier : ce prince l'avait laissé tomber au moment où il visitait le mausolée. Il l'offrit au saint et le fit attacher en sa présence. Une agathe onyx, entourée de saphirs, de

grenats et de perles, donnée par Henri II, était aussi digne d'attention.

La grande porte, qui renfermait cette petite fenêtre était ornée de perles orientales et d'agathes placées de manière à représenter des fleurs, des lions, des aigles, des éléphants, des tourterelles et d'autres animaux : elle brillait aussi d'un grand nombre de médailles d'or, de rubis, de saphire, de diamants, de perles, de grenats et d'émeraudes.

Au milieu était une croix à larges bras, divisée par quatre rayons d'or, entre chacun desquels on voyait des dessins triangulaires.

Au second étage, de niveau avec les quarante-huit tablettes représentant la vie de saint Remi, était une autre porte aussi richement ornée que celle dont nous venons de parler.

Une corniche la surmontait et supportait un bas-relief renfermé dans un demi-cercle, et représentant le baptême de Clovis.

Un fronton triangulaire couronnait ce bas-relief et enfin, sur le fronton s'élevaient les armes

de François Ier, soutenues par deux salamandres.

Toutes les pierreries qui ornaient ce monument avaient été données par Hincmar et les rois de France.

Le monument était posé sur trois marches, et renfermé dans une balustrade haute de quatre pieds, faite aux frais du cardinal Gualtério, dont elle portait les armes. Il fut abbé commendataire de Saint-Remi de 1710 à 1728.

En 1647, la châsse faite par Hincmar fut remplacée par un autre que commanda dom Oudart-Bourgeois, grand prieur de Saint-Remi, tant à ses frais qu'à ceux des religieux : elle fut l'ouvrage de Lepicier, maître orfèvre rémois.

Le nouveau reliquaire était d'argent massif, et pesait deux cent quarante-six marcs de Reims; il avait sept pieds de long, deux pieds deux pouces de large, et un pied et dix pouces de haut, non comprise dans cette hauteur celle d'un dôme qui avait un pied et deux pouces de haut.

Ce dôme était orné de fleurs de lys; au milieu

était un clocheton terminé par une double fleur de lys.

Ce monument était la reproduction du mausolée : on voyait autour de la châsse les statues des douze pairs de France placées dans des niches séparées par des colonnes torses ornées de feuillage. Au-dessus se trouvaient les faits et gestes de saint Remi, ciselés en demi-relief, dans des encadrements formés de cornes d'abondance et de fleurons.

Au fronton du monument étaient placées les armes de l'abbaye, surmontées de celles de France et de Navarre.

La porte de la châsse représentait le baptême de Clovis ; sur la façade, placée à l'autre bout, était gravé et sculpté le miracle de la sainte Ampoule ; ces deux côtés du reliquaire étincelaient de mille pierreries.

Léonor d'Étampes, archevêque de Reims en 1647, y fit renfermer les reliques de saint Remi. Il fallut nécessairement ouvrir l'ancienne châsse et mettre à découvert les restes de l'apôtre. Procès-

verbal fut dressé de cette opération. On trouva autour du corps d'abord un grand drap de soie rouge, puis un linge, puis un double drap de lin, puis en contact avec le corps un autre drap de soie rouge : il était adhérent à la peau du saint. Sur le visage étaient deux voiles, tous deux de satin, l'un rond et bordé de broderies d'or; le second était violet. D'autres suaires recouvraient la figure : on distinguait encore la barbe et les dents; l'ensemble du corps et même du visage était assez bien conservé.

L'inscription suivante constata cette translation :

Anno salutis 1647, beatissimi Remigii Francorum apostoli corpus integrum, jam olim ab Hincmaro archipræsuli Remensi in locello argenteo conditum, Oudardus Bourgeois hujus cœnobii in longe ditiorem et prestantiorem cum brandeis et pannis sericis transferri curavit.

Nous ne rapporterons pas ici les procès-verbaux qui furent dressés à cette occasion : on les trouve dans Marlot, dans l'histoire de saint Remi, par le père Dorigny, et ailleurs.

On comprend que le renom historique et religieux du mausolée, et sa grande valeur appelèrent sur lui la main de la révolution.

La châsse, les pierreries, l'argent et l'or qui l'ornaient furent envoyés à la Monnaie, et les reliques furent enveloppées dans un des suaires de soie rouge et dans un drap blanc que donna madame Bernard-Laurain, lingère à l'hôpital de Reims, et inhumées dans le cimetière du quartier.

On les plaça sous le corps d'un soldat décédé le même jour à l'hospice, afin que leurs ossements finissent par se mêler, et qu'on ne pût reconnaître ceux du saint.

En 1795 on les rechercha. La confusion n'avait pas eu lieu, et le suaire de soie n'avait pas été corrompu par l'humidité ; les reliques

furent reprises à la terre, et on les renferma dans un modeste reliquaire en bois doré.

Ensuite on fit une sorte de mausolée portatif qui se montait sur quatre colonnes de bois noir ; sa place était au bas du sanctuaire. Plus tard on le plaça dans la chapelle du rond-point.

Enfin M. Ludinard de Vancelles employa une somme considérable à élever à saint Remi un mausolée digne de lui : telle était au moins l'intention du fondateur. Elle fut trompée.

On éleva au centre du monument un mausolée qui renferma la châsse. Il fut placé sous un dôme de bois porté par des colonnes de marbre, entre lesquelles on redressa les statues qui avaient survécu à la tourmente révolutionnaire.

Ce monument de mauvais goût ne s'harmonise ni dans ses détails, ni dans son ensemble avec l'antique édifice qu'il devait orner et qu'il déshonore.

Que les amis de saint Remi et de l'art se rassurent : l'antique mausolée renaîtra, et tel qu'il

était il reparaîtra aux yeux des fidèles et de l'historien. Si nous sommes bien informés, le gouvernement favorisera de ses secours cette réédification nationale. Tous les enfants de la Champagne l'aideront de leurs deniers.

Terminons ce récit déjà trop long, en disant qu'on conserva longtemps dans le mausolée de saint Remi un bâton pastoral couvert de feuilles d'or, que le pape Hormidas lui avait envoyé comme à son légat en France : c'était aussi là que se plaçait le reliquaire historique de la Sainte-Ampoule.

Les chapelles.

Suivons notre inventaire nécrologique et rétablissons dans chaque chapelle les tombes qui s'y trouvaient.

Dans la chapelle de Saint-Marcoul reposaient plusieurs personnes de la famille Labarbe : les plus anciennes de ces inhumations remontaient à 1349.

Près de là on avait inhumé Thierry de Raunay, médecin de Philippe-le-Bel.

Dans la chapelle de la vierge, on avait enseveli Pierre de Sacy, vingt-quatrième abbé. Les réparations faites en 1752 firent disparaître son épitaphe.

Gislibert, son successeur, reposait auprès de lui.

Odon, qui gouvernait l'abbaye après Gislibert, fut déposé à ses côtés.

Remi de Thuisy, sénéchal de Reims, mort en 1231, fut inhumé avec sa femme dans la chapelle de la Vierge.

A côté d'eux, dormaient Isabelle de Roucy et Pierre de Retest, son mari.

Le grand prieur Théobald avait trouvé sa tombe au rond-point.

Au chevet de l'église, près l'autel Saint-Remi, étaient rangés Guillaume de Verrières, grand prieur, mort en 1531 ; Roger, vingt-huitième abbé, mort en 1299 ; Pierre de Marcilly, trente et unième abbé, mort en 1394.

Au rond-point était encore enseveli Gui, vingtième abbé, mort en 1394.

Dans la chapelle Saint-Nicolas, était le mausolée élevé sur les restes de Richer, qu'on croit fils d'Herbert Morlachar. Ce monument était semblable à celui qui couvrait les restes du père, que nous décrirons bientôt. Il fut détruit, quand on fit les réparations de 1750 à 1752.

Le trentième abbé, Jean l'Escot, mort en 1362, était inhumé dans la chapelle du Cloître, dédiée à saint Christophe, près du chapitre.

Dans le chapitre étaient ensevelis les quatorzième et dix-septième abbés Hugues II et Pierre II, dit de Ribemont.

Les restes de Gauthier, fils de Raoul comte de Crépy, tué en 1070 près de Reims, en portant des secours à Philippe 1er, sont maintenant dans le cloître; ils se trouvaient d'abord près du tombeau de saint Remi : on les déplaça parce qu'ils gênaient les travaux en 1656.

Enfin dans le cloître près du chapitre se trouvait encore Azénaire, douzième abbé.

Les nefs collatérales.

Dans la nef collatérale située du côté de la sacristie, sous les arcades auxquelles étaient adossées les stalles du chœur placées à gauche de celui qui entrait dans l'église par le grand portail, se trouvaient les seuls mausolées qui eussent traversé les âges au milieu des démolitions et des modifications subies par le vieux Saint-Remi.

Sous la première arcade, du côté de la sacristie, était le tombeau de Carloman ; il était creusé dans une pierre longue de sept à huit pieds, haute de trois pieds et demi, large d'autant ; il était orné de sculptures comme celui de Jovin, que tout le monde connaît. Il paraît qu'on y voyait un char de triomphe chargé de dépouilles opimes ; il n'était pas couvert : c'était un vrai cénotaphe. Il a péri tout entier ; il n'en reste pas de débris, et nous n'en connaissons pas de dessin.

Près de lui était un mausolée placé sous une arcade cintrée, couvert d'une table de pierre et orné de figures sculptées en relief : c'était celui d'Herbert Morlachar, bourgeois du ban de Saint-Remi, mort en 1150. Cet homme charitable avait sacrifié une partie de sa fortune à secourir les pauvres dans une famine qui affligea la Champagne au douzième siècle. Il avait d'abord été inhumé dans la chapelle du cloître, démolie en 1670; alors son monument fut transporté près de celui de Carloman.

Après lui venait le mausolée d'Odon, treizième abbé de Saint-Remi; il se trouvait d'abord à droite de la porte du chœur, du côté de la sacristie. En 1660 cette porte fut élargie, et le monument fut transporté sous la nef collatérale où il fut brisé avec les autres en 1793. Il était en pierre; une arcade formait sa partie supérieure. Au-dessous était la figure de l'abbé de grandeur naturelle et sans doute couchée. Sur la façade qui formait la base du tombeau,

étaient représentés des chartreux tenant en leurs mains des instruments d'architecture. Cet abbé avait institué la chartreuse du Mont-Dieu, et le sculpteur avait fait allusion à cette fondation.

Le monument qui nous reste à décrire est celui d'Hincmar. Ce grand archevêque fut d'abord inhumé dans le caveau qui avait reçu saint Remi. Depuis son mausolée fut placé le quatrième sous la nef où se trouvait celui de Carloman. Il était fait pour être adossé contre un mur et se terminait en pointe à ce qu'il paraît. Dans la partie inférieure était un bas-relief assez long, sculpté et orné de figures. Au centre on voyait un empereur assis sur un trône, la couronne en tête, les épaules recouvertes d'un voile, vêtu d'une longue dalmatique, tenant d'une main un étendard impérial, et de l'autre une petite église, qu'il présentait à un évêque debout près de lui. Celui-ci lui tendait la main droite comme pour recevoir l'église, et de l'autre il tenait un livre appuyé sur sa poitrine. De l'autre côté de

l'empereur était un évêque à genoux, revêtu de son pallium, coiffé d'une mitre plate, et tenant à la main le bâton pastoral de saint Remi.

Derrière cet évêque était un prêtre tenant de la main gauche une crosse, et de la droite, un objet plat. Il s'inclinait. Derrière lui était un moine debout, la tête nue, les mains jointes et étendues.

Un peu à gauche de l'empereur et à ses pieds, était un Scribe assis, tenant un livre sur un pupitre assez bas.

Derrière l'évêque qui recevait l'église, était un autre évêque tenant une crosse.

Plus loin on voyait encore un roi debout, la couronne en tête, le sceptre en main. Devant lui un évêque debout tenait la sainte-ampoule, élevant sa main droite vers le front du roi et semblant le bénir.

L'empereur est Charles-le-Chauve. L'église qu'il présente est celle de Saint-Remi, à la construction de laquelle il contribua. L'archevêque qui la reçoit est Hincmar. Il est probable que

l'archevêque qui bénit un roi est encore Hincmar, qui sacre Louis-le-Bègue.

Nous empruntons cette description aux manuscrits de M. Povillon-Piérard, que nous avons souvent utilement consultés : il l'avait prise lui-même dans ceux de dom Égée.

Au surplus une partie du mausolée d'Hincmar se trouve reproduite dans les Monuments de la monarchie française, par dom Montfaucon, tome 1, page 308.

Le lecteur a deviné que nous n'avons cherché à préciser que ce qui en était digne : nous aurions pu indiquer d'une manière aussi nette un bien plus grand nombre de tombes. D. Chastelain, Povillon-Piérard et d'autres les faisaient connaître : consultera donc leurs manuscrits qui voudra en savoir davantage.

On a vu que maintes fois les religieux et les architectes avaient sacrifié aux besoins du monument et aux exigences de l'art le repos des morts même les plus illustres ; ossements enlevés, mau-

solées déplacés, pierres tumulaires posées ailleurs qu'au point qui les avait reçues primitivement, sont des faits ordinaires dans l'histoire que nous écrivons. Aussi tous ceux qui se sont occupés de relever ce plan tumulaire ont été forcés tour à tour de constater des doutes.

Une occasion s'est présentée d'éclaircir quelques points peu certains, la commission archéologique de l'arrondissement de Reims en a profité. M. N. Brunette, architecte, chargé de la reconstruction de Saint-Remi et membre de la commission, dirigea des fouilles dans le chœur, qu'il allait couvrir de dalles, et parvint à faire de curieuses découvertes.

Avant d'en faire connaître les résultats, il n'est peut-être pas sans intérêt d'indiquer ici ce qui fut remarqué dans des fouilles faites dans Saint-Remi à des époques antérieures. Elles ne furent pas dirigées dans un but historique : le hazard, des circonstances imprévues, les déran-

gements opérés pour des réparations y ont amené.

En 1649, quand on fit le jubilé on trouva la tombe de Simon, seizième abbé régulier. Le corps était revêtu des ornements sacerdotaux; le bâton pastoral était près de lui.

En 1709, en jetant les fondations du nouveau cloître on rencontra deux tombes: dans chacune le corps avait la tête tournée vers l'occident: dans l'une, le cadavre et tout ce qui l'avait revêtu, était à peu près détruit d'une manière complète : dans l'autre on distinguait encore les débris d'un vêtement de laine et de chaussures de cuir.

En 1756, en creusant dans la nef le caveau d'un religieux, on trouva des cercueils en craie ou creusés dans la craie : ils ne renfermaient plus que de la poussière : on pensa qu'ils appartenaient à l'ancien cimetière qui avait entouré la

primitive église dédiée à Saint-Christophe.

En 1752, on déplaça le tombeau de l'abbé Pierre de Sacy, mort en 1251 ; on l'ouvrit et on constata ce qui suit : le corps était vêtu d'une robe de laine grossière : une chasuble de laine la recouvrait : sur la tête on distinguait une calotte de feutre : ses pieds étaient chaussés de bottines.

A la même époque, on ouvrit le cercueil en pierre de l'abbé Odon II, mort en 1269, et on constata ce qui suit : le corps était vêtu d'une robe violette assez courte, et portait une étole de même couleur bordée d'un petit galon de soie et d'or : près du bras gauche était un petit calice de plomb ; à droite était un baton pastoral, dépourvu de crosse : un ruban violet destiné à attacher une croix avait du décorer le cou du défunt ; la croix avait été détachée : à la main droite était un anneau de cuivre orné d'une pierre sans valeur. La tête coiffée d'un capuchon reposait ainsi que les épaules sur une sorte d'o-

reiller fait de paille et de morceaux de craie.

En 1715, on rencontra les restes de l'abbé Hérimar mort en 1071 : le corps était réduit à rien : on distingua seulement qu'il était revêtu de son costume d'abbé, et chaussé de bottines.

Nous empruntons ces détails aux manuscrits de dom Chastelain et de dom Regnault. Arrivons à ceux que nous sommes heureux d'y pouvoir joindre.

Le 13 juillet 1842, à six heures du matin, MM. l'abbé Aubert, curé de Saint-Remi, N. Brunette, architecte de l'église, L. Paris, bibliothécaire de la ville, membres de la commission d'archéologie de l'arrondissement de Reims, se trouvèrent à Saint-Remi : j'assistais ces messieurs comme secrétaire de la commission, et j'eus à constater ce qui suit :

A l'entrée du chœur près de la ligne centrale, à fleur de terre on trouva deux tombes

brisées et violées : mais au-dessous était un second rang de cercueils de pierre que la dévastation n'avait pas atteints. Ils furent ouverts, et on n'y trouva plus que de la poussière : rien ne put être décrit. Il y avait donc dans Saint-Remi deux rangs de sépultures posées les unes sur les autres, les plus récentes sans doute sur les plus anciennes. Rien ne séparait les tombes brisées de celles qui se trouvaient intactes : les monuments inférieurs, creusés dans une seule pierre, couverts d'une autre pierre plate mais épaisse avaient pu supporter le poids qu'on leur avait imposé.

Les ouvriers avaient mis à jour une troisième tombe située dans l'axe central du monument. Une de ses extrémités était au haut du chœur à la hauteur de la première arcade du côté de l'autel ; le surplus était dans le chœur même. On la découvrit environ à un mètre et demi au-dessous du sol.

La pierre qui la formait était cassée par le

milieu ; sa surface était taillée en dos-d'âne. Le cercueil, fait d'une seule pierre, long de deux mètres, large de soixante-dix centimètres, profond de soixante-quinze centimètres, était plus large du côté des épaules que du côté des pieds. Les pieds du corps étaient tournés vers l'autel.

Le corps avait été enseveli dans une bierre en bois de chêne ; ce bois était à peu près réduit en poussière. Cependant des fragments subsistaient encore ; ils se brisaient dès qu'on les touchait. Cette bierre avait été descendue dans la tombe à l'aide d'une corde dont les débris étaient faciles à distinguer ; elle était grosse comme le pouce et avait dû être passée dans des anneaux de fer, tenus eux-mêmes par deux lames du même métal formant une sorte d'anse.

Les planches qui fermaient la bierre étaient assujetties entre elles à l'aide d'angles en fer tenus par des clous; nous en avons compté huit bien intacts quoique couverts de rouille. Quelques clous et une cheville de bois ont été aussi trouvés dans la poussière.

[illegible] fragments de bois qui gênaient [illegible] corps ou du moins ce qui [illegible] réduits en poussière; [illegible] ni dents,

[illegible] chaussé de sou[illegible] n'existait plus. [illegible] ou bottines peu hautes, [illegible] le côté; peut-être [illegible] celles que l'on por[illegible] d'elles a été recueillie [illegible]

Sur [illegible] on distinguait parfai[illegible] de soie; l'une d'elles [illegible] ceinture; les deux autres [illegible] descendaient sur la [illegible] croix de Saint-André,

[illegible] d'une couleur brune, qu'elle [illegible] corruption et à l'humi[illegible]

[illegible] dans une toile qui [illegible] être de [illegible] et assez fine.

Autour du corps étaient les débris d'une corde

qui semblait avoir été de soie. Elle était plus petite que le petit doigt et se composait de deux cordelettes, contournées ensemble, comme le sont de nos jours les cordons de soie faits pour nos sonnettes.

Quel est le corps renfermé dans ce tombeau? Il n'y a ni crosse, ni bâton pastoral, ni anneau d'or.

Le soin avec lequel la bière était fermée ferait supposer que le corps a voyagé avant d'être inhumé. On doit le présumer, surtout quand le lecteur aura vu qu'il n'y a pas de bière dans un grand nombre des tombes dont on va l'entretenir. Ce monument ne peut-il pas être celui de Boson, mort au siége de Saint-Quentin? On peut aussi l'attribuer à Renauld, comte de Roucy. La place que celui-ci devait occuper (suivant dom Chastelain) est à peu près celle du tombeau dont nous parlons.

Une quatrième tombe ouverte le même jour était située à la même profondeur, sur la

même ligne que la précédente et au milieu du chœur. La pierre qui la couvre est taillée en toit à deux pentes.

Le couvercle se compose de trois pièces. A leurs points de contact on remarque des cavités se correspondant et destinées sans doute à recevoir des jointures, qui d'ailleurs n'existaient pas.

Ce couvercle étant levé, on vit qu'il était creusé de cinq centimètres ; et dans le morceau qui couvrait la tombe du côté des pieds, on trouvait à l'intérieur et au centre un creux long de quinze centimètres, profond de cinq, large de deux, dont nous n'avons pu deviner le but.

Le corps avait les pieds tournés vers l'autel ; le monument était plus étroit de ce côté que de l'autre. A cette extrémité la vaste pierre qui avait été creusée avait été insuffisante ; car on y avait assujéti une pierre pour compléter le cénotaphe.

Le corps paraissait avoir été enfermé dans un double cercueil en bois de chêne, car on voyait

les débris de deux planches superposées les unes aux autres. Le bois était mieux conservé que dans la tombe précédente ; on en trouvait des fragments encore solides.

Les planches qui formaient le cercueil devaient avoir été assujéties par des chevilles ; car on ne découvrit ni clous ni angles de fer.

Le corps n'avait pas de chaussures ; il était enveloppé de trois étoffes assez fines et dont quelques débris étaient bien conservés. Elles étaient en laine ; on distinguait nettement le haut de la robe, la partie qui couvrait les épaules, et celle qui laissait passage au cou.

Comme on le voit, on ne rencontre ici aucun signe qui puisse servir à établir la moindre identité : mais la présence d'une double bière peut faire supposer que le corps a voyagé. L'absence de crosse, de bâton, d'anneau, de croix d'étoffe sur la poitrine et de débris d'étole peut faire croire que cette tombe est celle d'un laïc.

Cependant au point où elle se trouve, dom

Chastelain indique la place des archevêques Arnould, Foulques et Guy de Châtillon, et des abbés Thierry et Airard. Le corps de Foulques, massacré par ordre du comte de Flandres, fut rapporté à Saint-Remi : peut-être ses restes sont-ils ceux que nous examinons. L'absence d'ornements archiépiscopaux est une objection grave; mais la violence de sa mort peut expliquer bien des omissions qui ne tenaient qu'aux cérémonies.

Le lendemain quatorze juillet on continua les fouilles et on constata ce qu'on va lire :

On ouvrit une tombe située à la même profondeur que les autres, un peu à gauche de l'axe central, si on va vers l'autel, et un peu à droite, si on en vient. L'extrémité, où se trouvaient les pieds, touche aux marches du sanctuaire, précisément au lieu où se trouvait jadis un demi-cercle : c'était là que se plaçait le fameux candélabre de Saint-Remi.

Le couvercle de cette tombe est d'un seul

morceau ; il présente de chaque côté une pente concave. Les deux pentes sont séparées par une arête large de quelques centimètres ; au dedans de ce couvercle est un carré long dessiné par une double ligne gravée en creux.

Les pieds du corps étaient tournés du côté de l'autel ; la tête reposait sur un oreiller de pierre, laissé en saillie au fond du cercueil.

Il n'y avait pas de trace de bière : quelques fragments de bois nous ont fait supposer que le corps avait été placé sur une planche pour être descendu dans la tombe.

Le haut du corps était habillé d'un vêtement fait de cuir très-épais, court, s'arrêtant à peu près au bas de l'abdomen, et ayant dû être assez juste.

Les bras se trouvaient tout-à-fait dégagés et hors de cette singulière tunique ; la place qu'ils avaient occupée, se dessinait encore sur le cuir. Les deux mains avaient dû se croiser au-dessous de la poitrine sur l'estomac.

Sur la poitrine était une croix droite ; ses

quatre bras avaient des dimensions égales : la longueur de chacun pouvait être de vingt et un centimètres. Elle était formée de deux bandes d'une étoffe en laine.

Deux cordes ayant environ trois centimètres de diamètre allaient des pieds à la tête du corps et avaient servi à le descendre dans la tombe; deux autres cordes ayant eu sans aucun doute la même destination liaient transversalement l'une la poitrine, l'autre les pieds et se croisaient sur les deux autres.

La tunique de cuir dont nous avons parlé présentait à la place des seins deux protubérances bien caractérisées. Elles ne pouvaient laisser de doute sur le sexe de la personne ensevelie dans cette tombe. Les cuisses et les jambes étaient enveloppées d'une étoffe de laine très-grossière.

Aux pieds on trouva des chaussures en cuir, au plus longues de vingt centimètres et larges de six centimètres. Elles avaient nécessairement servi à des pieds de femme.

Au-dessous de la tunique de cuir était un vê-

tement d'étoffe très-grossière, semblable à celle qui sert à couvrir les ballots : c'était probablement un cilice.

A la place de la poitrine on découvrit un morceau de plomb ayant la forme d'un cône tronqué, percé du haut en bas ; la base du cône avait deux décimètres de diamètre. Elle était ronde ou à peu près. Le haut n'avait pas un centimètre de diamètre. Le tout était haut de deux décimètres ; les côtés du cône étaient concaves.

La tête était inclinée sur l'épaule droite : elle était enveloppée d'un capuchon de cuir. Ce capuchon retombait sur la figure. La place des yeux était indiquée par deux ouvertures rondes ayant deux décimètres de diamètre. Cette coiffure fut soulevée, et on remarqua que la tête avait été ceinte de bandelettes de toile très-fine. Au fond du capuchon on trouva les restes d'une longue chevelure parfaitement conservée. Le blond ardent était sa couleur ; elle pouvait avoir cinquante centimètres de long ; les cheveux

n'étaient ni tressés ni nattés; mais ils étaient réunis, tordus ensemble et ramenés en masse derrière la tête.

Ces cheveux sont extrêmement fins; ils ont dû appartenir à une femme jeune, car ils ne sont ni blancs ni gris.

Les restes de la mâchoire présentaient des fragments de dents qui avaient dû être fort blanches; il n'en restait plus que l'émail. Les ossements du corps étaient bien reconnaissables. Si on les touchait, ils se brisaient sous les doigts.

Cette tombe est une de celles qui sont faciles à reconnaître. Elle se trouve juste au lieu où la tradition plaçait les restes de la reine Frédéronne; sans doute un monument riche de sculptures couvrait jadis ces cendres royales. Il a péri Dieu sait quand : on n'a pas même conservé l'épitaphe qui le décorait, ou qui a dû le remplacer. Frédéronne mourut en 917 : Charles-le-Simple son mari fut détrôné en 923 et mourut en prison en 929. Son successeur forcé de fuir en Angleterre

ne revint qu'en 933. Cinquante-quatre ans après la race de Charlemagne ne régnait plus sur la France : Hugues Capet l'avait remplacée. On conçoit que dans un pays où les révolutions respectent aussi peu les monuments qu'elles le font en France, le mausolée et l'épitaphe de Frédéronne aient entièrement disparu. Tout ceci n'est qu'une supposition : je l'abandonne au lecteur qui l'appréciera ce qu'elle vaut. Le monument a pu aussi périr quand on fit la mosaïque du chœur.

Frédéronne mariée en 907 mourut vers 917 : elle était la seconde femme de Charles-le-Simple, qui peu à près sa mort se remaria en troisièmes noces : elle mourut jeune et précisément les restes par nous trouvés indiquent le corps d'une femme jeune. Ainsi la tradition ne se trompait pas, et la génération présente peut, sans crainte d'erreur, rendre à ces débris humains le nom et les honneurs qui leur sont dus.

Le vêtement de cuir, et le cilice de toile gros-

sière indiquent que la reine est morte dans les sentiments de l'humilité la plus rigoureuse : et ce fait nous explique pourquoi la tombe ne contient ni couronne, ni bijoux d'or, ni pierreries.

Le même jour on ouvrit une deuxième tombe: elle se trouve à l'entrée du chœur, un peu à gauche de l'axe central en venant de l'autel, à côté de la troisième ouverte la veille, et un peu plus en avant dans le chœur. Elle est située à la même profondeur que les autres. Son couvercle se compose de quatre pierres unies entre elles par du ciment, et de formes irrégulières : elles sont plates et sans aucune trace de travail : dans le cénotaphe était un cercueil de bois à peu près détruit et réduit en poussière : on a retrouvé les clous et les armures qui attachaient les planches entre elles.

Le corps était enveloppé d'un tissu qui parut être de soie. Sur la poitrine était une croix formée de deux bandelettes croisées, faites d'une étoffe de soie fort richement ornée de dessins

brochés ou brodés. Ces deux étoffes étaient de couleur brune : il est probable qu'elles devaient cette nuance à la putréfaction. Le défunt était chaussé de bottines de cuir hautes de ving-sept centimètres environ.

Les bras étaient étendus en long de chaque côté du corps. Du côté droit, près des pieds on trouva un morceau de bâton rond, ayant quinze millimètres de diamètre, long de dix-huit centimètres, terminé par une pointe de cuivre couverte de vert-de-gris. Cette pointe de métal pouvait avoir neuf centimètres : d'autres morceaux de bâton de même nature se trouvaient du même côté, le long du corps. Nous avions évidemment devant les yeux les débris d'une crosse ou d'un bâton pastoral.

Du même côté à la place où devait se trouver la main, on rencontra un anneau d'or massif, uni, haut de sept millimètres, portant pour inscription en lettres romaines : ONVS ONERV. Nous croyons devoir lire : *onus onerum* ; fardeau des fardeaux.

Plus haut, près de l'épaule droite, on trouva un fragment de calice ou de vase en plomb. On n'a rien rencontré qui put ressembler à l'extrémité supérieure d'une crosse.

Le lecteur est frappé de la ressemblance qu'il y a entre les objets trouvés dans cette tombe et ceux qu'on découvrit dans le cercueil de l'abbé Odon, deuxième du nom, mort en 1269. Aussi peut-on, avec quelque certitude, attribuer cette sépulture à un abbé de Saint-Remi : peut-être est-ce celle de l'abbé Airard, mort en 1036, ou celle de l'abbé Thierry, mort en 1048. Toutes les deux doivent, d'après dom Chastelain, se trouver à peu près au milieu du chœur.

Le même jour, une troisième tombe fut ouverte ; son couvercle est d'une pierre de grès bâtard d'un seul morceau, taillé en dos d'âne : le monument est intact, et l'état de conservation des ossements, qui sont blancs et solides, fait supposer que ce tombeau est plus récent que tous ceux dont nous avons parlé. Il n'y a pas de

traces de bière, et le corps a dû être simplement déposé dans la tombe : il était couvert d'un vêtement de laine. Sur le milieu de la poitrine on voit une croix faite de deux bandes d'étoffe aussi en laine. Les pieds étaient enfermés dans des chaussures de cuir semblables à celles qu'on a trouvées dans les tombeaux ouverts antérieurement.

Cette tombe est située au milieu du chœur, à côté de celle ouverte en quatrième lieu le 13 juillet, un peu à gauche, en venant de l'autel, et un peu plus vers le bas du chœur.

On peut donner ce monument à l'une des cinq personnes que nous avons nommées en parlant de la quatrième tombe ouverte le 13 juillet.

Le 15 juillet, on continua les fouilles et on découvrit une tombe située près de la seconde colonne qui soutient les voûtes des nefs collatérales : elle avait été violée et se trouvait pleine de terre et de décombres. Sa largeur était d'un

mètre ; la pierre qui la couvrait, divisée en quatre morceaux, était plate.

On n'a rien découvert dans ce tombeau : il devait être caché sous les stalles du chœur ; aussi peut-on l'attribuer au comte anglais Burchard : ce n'est qu'une présomption que d'ailleurs rien ne confirme ni ne combat.

En continuant les fouilles à gauche en regardant l'autel du côté de la sacristie, entre la porte latérale du chœur, les marches du sanctuaire, la tombe de la reine Frédéronne et celle qui fut ouverte la troisième, on trouva un amas de décombres et de remblais d'origine moderne : il est probable qu'une excavation avait existé à cet endroit, qu'on avait enlevé ce qui s'y trouvait, et que le vide qu'on avait fait avait ensuite été comblé.

On a découvert dans ces débris :

1° Des ossements ; 2° des débris de vases antiques en terre rouge, peut-être d'origine gallo-romaine ; 3° un fragment de vase de verre à côtes

ondulées; 4° des ferrements qui avaient servi à relier des bières, semblables à ceux rencontrés dans les tombeaux déjà ouverts; 5° des losanges de marbre, noirs et blancs, provenant sans doute de l'ancienne mosaïque; 6° un carreau de terre vernie sur lequel était une fleur de lys ayant peut-être la même origine; 7° plusieurs fragments qui venaient évidemment de la mosaïque: les uns se composaient de petits carrés de marbre, noirs et blancs, arrangés comme dans un jeu de dames et ayant environ trois centimètres sur chaque côté; les autres offraient de petites pierres noires, rouges et jaunes réunies ensemble avec un mastic que l'on voyait dans les jointures. On trouva encore un pied de la statue de l'un des rois, et un morceau de sculpture, débris de l'ancien jubé.

Nous rappellerons ici que, peu de jours avant, les ouvriers, en creusant près de la sacristie, avaient trouvé une baguette d'or, longue de quinze décimètres, épaisse d'un millimètre, large de trois millimètres. Il paraît que sur ce point il y

eut après la profanation de l'église une cavité où l'on précipita des débris de toute nature. En 1818, on y trouva des morceaux de mosaïque extrêmement fins : les pierres étaient fort petites ; on ne voyait pas le mastic qui les unissait.

Le seize juillet on mit à jour une tombe parallèle à celle de la reine Frédéronne. Comme elle, elle touchait aux marches du sanctuaire : son couvercle de pierre se composait de trois fragments ; elle n'avait pas été violée.

On y trouva un corps de femme. Il fut facile de reconnaître son sexe à la longueur des cheveux qui étaient conservés, à la petitesse des pieds, et à la largeur des hanches.

Les cheveux avaient été blonds et tiraient sur le blanc. On crut reconnaître qu'il restait sur les tempes des cheveux plats et lissés.

La mâchoire avait conservé quelques dents ; la partie postérieure du crane était presque intacte ; les cheveux étaient encore adhérents

Le corps avait été couvert d'abord d'un vête-

ment de cuir; dessous étaient les débris d'une étoffe très-commune, faite en fil grossier. Les bras étaient étendus le long du corps. Les pieds étaient renfermés dans des chaussures dont les débris parurent être de laine. Enfin la tête reposait sur une sorte d'oreiller en pierre, laissé en saillie sur le fond de la tombe.

Ce cercueil est celui de la reine Gerberge. Elle seule pouvait prétendre à placer ses restes sur la même ligne que la reine Frédéronne. Comme celle-ci, elle touchait de ses pieds le sanctuaire où reposaient les reliques de saint Remi. Ici rien ne nous retrace, comme dans l'autre tombe royale, le corps d'une jeune femme, et il devait en être ainsi. Gerberge était déjà veuve quand, en 939, elle épousa Louis-d'Outremer; elle mourut en 973, c'est à-dire, trente-quatre ans après son second mariage. Elle devait donc être avancée en âge, quand vinrent ses derniers jours. La rudesse de son dernier costume s'explique par l'esprit d'humilité. On remarquera d'ailleurs que les deux

reines sont ensevelies de la même manière. Cette similitude est encore un signe distinctif qui doit servir à établir leur identité. Nous possédons l'épitaphe de la reine Gerberge.

Près de cette tombe et un peu plus à droite, en regardant l'autel, on découvrait l'extrémité d'un cercueil en pierre, rapproché de la surface du sol, il était couvert par les marches du sanctuaire, et avait été brisé. Il se trouvait au point où était posée l'une des statues royales. Il est possible que ce monument soit ce qui reste du cercueil qui avait reçu Louis-d'Outremer et qui s'était trouvé vide quand on transporta son corps près du mausolée de Carloman. Ainsi la reine Gerberge se trouverait aux pieds du roi son époux. La position de ces deux tombeaux confirme nos présomptions à leur égard.

Le même jour une troisième tombe fut trouvée. à gauche du chœur, en regardant l'autel. Elle était d'une vaste dimension.

Son couvercle se composait de trois grosses pierres unies, d'une quatrième taillée en pointe placée du côté des pieds, et de deux autres de moindre dimension placées à côté de celle-ci.

Une des trois grosses pierres était plate et provenait du revêtement d'un ancien édifice. Un de ses côtés était taillé de manière à s'adapter à une rainure creuse; cette cannelure allait du haut en bas. Au sommet on avait creusé dans la pierre des trous ronds ayant trois centimètres de diamètre; ils avaient dû servir à recevoir des attaches destinées à fixer la pierre à un corps placé au-dessus d'elle

Le haut était orné de sculptures romanes représentant des cintres qui s'entrelaçaient.

Sur la poitrine était une croix faite de bandelettes d'étoffe de fil d'or tissées avec art, et produisant dans le tissage des dessins curieux. ces bandelettes étaient larges de cinq centimètres. Chacune d'elles pouvait avoir quatre décimètres de long; elles avaient un liseré en haut et en bas d'un millimètre. En haut et en

bas était une guirlande de feuillages. Entre ces deux guirlandes on voyait des figures d'animaux; on distinguait un aigle et un lion. Le surplus du dessin était orné de croix dont les quatre branches étaient égales; le style bysantin se fait reconnaître dans les lignes tracées sur cette étoffe. Elle est analogue à un voile donné, en 877, par Charles-le-Chauve, à Notre-Dame-de-Chartres. Wilmin, dans son grand ouvrage sur les Monuments inédits de l'Histoire de France, en donne un dessin partiel, mais très-fini : vol 1, pl. 16. Ce genre d'étoffe se tirait de l'Orient. Comme les styles bysantin et romain dominèrent encore long-temps après le neuvième siècle, il est difficile d'affirmer que le monument qui nous occupe soit de cette époque. D'un autre côté cette tombe peut être postérieure à l'an 1005; car la pierre ornée de sculptures romaines, qui en couvre une partie, peut venir de l'église bâtie par Hincmar et démolie à cette époque. On peut aussi l'attribuer aux débris de l'église Saint-Christophe démolie

en 633, ou de celle que fit démolir Hincmar en 852. Dans cette hypothèse, la ressemblance de notre étoffe avec le voile donné par Charles-le-Chauve en 877 reprendrait son autorité et pourrait servir à dater le monument

Les débris de bâton pastoral ou de crosse qu'il contenait, nous permettent de choisir entre un abbé et un archevêque. La richesse de l'étoffe que nous avons décrite me fait pencher pour ce dernier parti; mais nous devons nous arrêter là. Jusqu'en 996, vingt-trois archevêques ont dû être inhumés à Saint-Remi. Cette tombe peut donc s'appliquer à plusieurs d'entre eux, dans l'un et l'autre système. Au surplus dom Chastelain ne semble pas la connaître.

A côté de ce cercueil et plus près des colonnes du bas côté conduisant à la sacristie, étaient les débris d'une tombe détruite. On trouva encore en faisant cette fouille quelques débris de mosaïque semblables à ceux qu'on avait déjà rencontrés.

Les fouilles n'ont pas été poussées plus loin : nous avions constaté plusieurs points importants : la place où se trouvaient Gerberge et Frédéronne nous étaient connues : nous avions la preuve que l'église Saint-Remi renfermait encore un grand nombre des personnages illustres qui y avaient choisi leur sépulture. Il s'en suivait que leur élever des monuments n'était plus une entreprise seulement faite pour plaire à l'imagination. Pour retrouver la tombe d'Hincmar, il eut fallu remuer presque tout le sol de l'église, opération immense qu'il ne nous était permis d'entreprendre. Toutes les tombes ouvertes étaient dépourvues d'objets distinctifs pouvant servir à leur donner un nom et une date : nous dûmes donc nous arrêter. Des échantillons des objets trouvés ont été remis à M. le curé de Saint-Remi.

Dieu veuille que cette visite faite dans l'intérieur des tombeaux de Saint-Remi soit la dernière! ils ne contiennent ni or ni pierreries : un peu de poussière, quelques lambeaux d'étoffe déco-

lorée, voilà ce qu'ils renferment. Que la cupidité les respecte : les révolutions n'ont plus rien à leur demander, car ce qu'elles y trouveraient est insaisissable et ne peut être dispersé.

Nous ne devons pas borner notre tâche à une simple recommandation. Ce n'est pas le respect de l'oubli ou de l'indifférence qu'il faut aux tombes de Saint-Remi.

Ce que nous demandons, c'est un monument à toutes les gloires qui se rattachent au vieil édifice, qui fait l'ornement de notre antique cité.

Saint Remi est le saint témoin de notre histoire. Nos chroniques sont écrites sur ses murs. Illustrons ce vieux livre qui raconte tous les faits et gestes de nos pères.

Nous qui croyons que tout ne meurt pas avec le corps, ne foulons pas aux pieds les cendres des trépassés; honorons celle des hommes qui ont servi le pays. Leur âme immortelle comme leur gloire, plane sur nous et veille encore aux destinées de la patrie.

Que d'hommes illustres ont prié sous les voûtes de Saint-Remi! que de savants qui ont éclairé la France et éclairent encore de leurs lumières les générations présentes, comme ils éclaireront celles qui vont venir, ont étudié sous son cloître antique! Redire aux enfants de la Champagne les noms de chacun d'eux serait une œuvre nationale. Leur réputation n'est pas l'œuvre d'une intrigue politique; leur gloire n'est pas souillée de sang, comme celle que donne la guerre. Elle n'a coûté ni larmes, ni trésors. Est-ce une raison pour l'oublier.

Reims fut, dans les premiers siècles de la monarchie, un des asiles où se réfugièrent les sciences et les lettres. Les écoles de la cathédrale et de Saint-Remi étaient célèbres entre toutes dans le monde chrétien; des princes du sang, des hommes qui devinrent papes, des illustrations de tout rang, de toute nation, y vinrent s'asseoir sur les bancs ou monter en chaire. Ce serait une belle histoire à faire, que celle de la lit-

térature et du savoir à Reims pendant les douze premiers siècles de notre histoire. Si cette tâche était remplie, on saurait tout ce que nos devanciers, ayant à leur tête le haut et le bas clergé, ont fait pour instruire leurs contemporains; on comprendrait que le monument dont la commission d'archéologie demande l'exécution, est une dette dont le présent doit s'acquitter envers le passé.

Quand les écoles de Reims eurent perdu de leur importance et se virent remplacer par l'Université, les moines continuèrent à étudier et préparèrent la voie ou devaient entrer les hommes qui couvrirent l'ordre de Saint-Benoît d'une gloire immortelle.

Enfin apparurent ces volumineux ouvrages où la patience le dispute à l'érudition, ces admirables collections de monuments historiques ou littéraires, où nous puisons chaque jour, où ceux qui nous suivront ne cesseront d'aller chercher les titres, les preuves, les secrets de notre histoire nationale : tâche glorieuse que

pouvaient seuls entreprendre des hommes unis comme frères et séparés des distractions du monde. Les Bénédictins de Saint-Remi l'ont accomplie, et l'accomplissaient encore quand l'orage de 1793 les a dispersés pour toujours.

J'ai cherché à réunir les noms que notre antique cité doit aimer comme une mère aime ses enfants. Plusieurs de ceux qui les ont portés sont nés dans nos murs; d'autres y sont venus mourir; d'autres n'ont fait qu'y passer. Mais tous ont bien mérité du pays. Je ne me dissimulerai pas tout ce que mon travail a d'incomplet. Un autre fera mieux. Je ne ferai la biographie de personne. Un nom et une date, voilà tout ce qu'il faut chercher dans ce qui suit. Je jette quelques pierres des fondations de l'édifice : un autre l'élèvera.

Dès les septième et huitième siècles, les moines de Saint-Remi s'étaient fait un renom dans le monde littéraire, par la beauté des manuscrits

qu'ils exécutaient. Ils s'appliquaient à conserver la pureté des caractères romains et multipliaient les exemplaires des chefs-d'œuvre de l'antiquité profane, et des pères de l'église.

Dans le neuvième siècle, les moines Leutbert et Adalolde se font remarquer par la pureté des copies, j'allais dire des éditions, qui sortent de leurs mains. Giborien, comte du palais, retiré à Saint-Remi donne au monastère une riche bibliothèque.

A la même époque les Bénédictins de Saint-Remi, de Saint-Nicaise, d'Hautvillers (car il faut confondre ces trois maisons) écoutaient les leçons de Placide et applaudissaient aux poésies de Haldouin et d'Altmanne. Sicfarius enseignait les sciences, Hucbald professait avec gloire vers la fin du même siècle.

Vers l'an 901 fleurissait le poète Sigloard. Saint Duncan, cet illustre écossais, passait les mers et venait donner des leçons aux élèves de

Saint-Remi. Il laissa des manuscrits qui furent portés en Angleterre. Au dixième siècle encore, l'historien de Reims, Flodoard, étudiait aux écoles de notre monastère.

Au onzième siècle, l'abbé Robert écrivait une histoire des Croisades; Anselme racontait le voyage de Léon IX en France, et Lambert (le jeune) attirait la foule à ses cours. Flavald et Anselme n'avaient pas moins de réputation comme professeurs; Lambert instruisait la jeunesse vers 1080

Au douzième siècle, Gauthier de Mortagne professeur, Drogon (depuis cardinal), Guillaume (depuis abbé de Saint-Thierry), et Joranne, abbé de Saint-Nicaise, faisaient la gloire des écoles de Saint-Remi. Baudouin (1145) écrivait la vie de saint Gibrien, et l'abbé Pierre de Celles était appelé à l'évêché de Chartres, par le renom que lui avaient fait son savoir et son éloquence.

En 1268, le moine Frotmond vient de

Clairvaux instruire les élèves de Saint-Remi.

Cent ans après, nous trouvons dom Picart de Lavisville et dom Ponçard de Vendresse, savants dont les manuscrits ont enrichi la bibliothèque du monastère. Alors vivait Drogon, moine d'Hautvillers, dont les ouvrages ont traversé les âges et sont encore de nos jours conservés à l'Hôtel-de-Ville. Peu après, on allait en foule entendre à Saint-Remi les sermons de dom Nicolas Picard.

En 1439, passait de vie à trépas l'abbé Jean, dit Canard, homme de mérite, qui protégeait les arts et dota l'abbaye de curieuses tapisseries.

Au seizième siècle, nous citerons dom Valentin Dupuis et dom Hubert Dupuis, avec eux Guillaume Gifford, depuis archevêque de Reims, tous gens de mérite et de savoir.

Au commencement du dix-septième siècle, l'ordre des Bénédictins subit une réforme : la congrégation de Saint-Maur donnait une nouvelle impulsion à l'étude des sciences et des lettres. L'abbaye de Saint-Remi vint de nouveau se mettre

à la tête du monde savant. Citer toutes les illustrations qui passèrent quelques années à y travailler, ce serait faire la liste des savants bénédictins : mais il en est que je ne puis oublier : leur gloire est à nous : elle fait l'orgueil de nos murs.

A cette époque se présentent à nous dom J. Lespagnol, mort en 1619, dom Paul Regnauld, dom Ponce Pichart, dom J. B. Cocquebert, dom Legrand, dom Victor Cotron, dom Bernard Hanchette, dom François Lefèvre, dom Benoît de Jumilhac, dom Joachim Lecontat, dom Claude Bretagne, dom Pierre Leduc. Poètes, historiens, prédicateurs, ils viennent illustrer le siècle des belles-lettres en France. Au milieu d'eux brillent, dom Marlot, prieur de Saint-Nicaise, dom Mabillon, dom Ruinart, illustres savants que le monde entier nous envie.

Au siècle suivant dom Egée, dom Simon Mopinot, dom L. Pisant, dom Guarin, dom Thiroux, dom F. Febres, dom Sabathier, dom Maure Dantine, dom Loyais, dom Haudiquier, dom J. B. Bansonet, dom Rousseau, dom J. Cl.

Vincent, dom Noël, dom Chastelain, dom Sutaine, dom Clausse, dom Amé, dom Ventant suivent dignement l'exemple de leurs devanciers.

Nommer les derniers abbés de Saint-Remi, c'est nommer toutes les grandes familles dont l'histoire est mêlée à celle du pays : ce sont des archevêques, des cardinaux, des princes.

Nous voyons la mitre abbatiale passer au cardinal de Lenoncourt, à quatre princes de la maison de Lorraine, à Henri de Savoie-Nemours, à Charles Paris d'Orléans-Longueville, puis à un Colbert, un enfant de Reims, puis à d'Aubusson-Lafeuillade, au cardinal de Fustemberg, à Letellier, au cardinal Gualterio, au cardinal Potier de Gesvres, à Messieurs de Rochechouart et de Talleyrand-Périgord. Tous ont joué de grands rôles, tous ont inscrit leur nom aux pages de nos annales, tous sont dignes d'avoir un monument à Saint-Remi.

Rapprochons de ces souvenirs encore récents

ceux qui sont chers à nos vieilles chroniques, évoquons ces ombres endormies depuis tant de siècles. Quels sont donc ces anciens archevêques qui reposent depuis mille ans près des restes du grand apôtre? C'est Leudégisille, fils du duc d'Aquitaine; c'est Engerbert, fils d'Ega, maire du palais de Neustrie; c'est Landon, frère d'Archinoald, successeur d'Ega; c'est Nivard dont la sœur portait la couronne d'Austrasie; Réol, gendre de Childéric II; Rigobert, qui sut régulariser le chapitre; Abel ou Ebal, le premier qui ait porté le titre d'archevêque; Turpin, le favori de Charlemagne, le héros de nos vieilles chroniques, l'homme qui amena les Bénédictins à Saint-Remi; c'est Vulfar, un des *missi-dominici* du grand empereur; c'est Ebon, qui donnait et ôtait les couronnes; c'est Hincmar dont le nom n'a pas besoin de mes commentaires; c'est Foulques, le restaurateur de nos écoles; c'est Hervé, grand-chancelier de France, l'apôtre des Normands; Hugues, le fils du trop fameux Herbert, comte de Vermandois; c'est Artaud,

premier seigneur et comte de Reims qui y fit battre monnaie; c'est Arnould, le dernier descendant de Charlemagne en France. N'est-ce pas là toute l'histoire du moyen-âge? Chaque nom rappelle une grande époque, chaque nom se lie à de vastes souvenirs : toute cette poussière que la pioche de l'ouvrier remue dans Saint-Remi, c'est celle des héros de notre histoire.

Qui voyons-nous encore au milieu de tous ces prélats? Frédéronne, la malheureuse épouse de l'infortuné Charles-le-Simple, Louis-d'Outremer, ce prince proscrit dans son enfance, rappelé sur le trône de ses pères, et qui vint mourir à Reims, sa fille Albrade, son petit-fils Gilbert; son fils le roi Lothaire. Qu'on se rappelle le royaume de France réduit à cette époque aux villes de Laon et de Reims, et l'on comprendra que toutes ces tombes sont celles des rois que reconnaissaient nos pères. Leur histoire, c'est celle de Reims, c'est celle de la monarchie. Nous ne leur refuserons pas un souvenir.

Puis enfin le dernier de tous je nommerai saint Remi, saint Remi le père de la religion dans nos contrées, l'apôtre de la monarchie française, le père de la civilisation, saint Remi, dont le nom rappelle celui de Tolbiac, la première de nos victoires nationales.

Levez-vous donc pierres sépulchrales; dressez-vous, saintes et grandes ombres ! drapez-vous de vos robes de velours ou de bure, de vos manteaux d'hermine ou de vos dalmatiques d'or, vous tous qui avez instruit et éclairé nos pères, vous tous qui avez tenu dans vos mains les destinées de Reims et parfois celles du royaume, et demandez la pierre tumulaire qui vous est due. On ne vous la refusera pas.



NOTE.

Je ne donne pas ici les épitaphes qui se trouvaient à Saint-Remi. Dom Marlot, dom Chastelain et d'autres nous les donneront, quand la société les demandera à la commission d'archéologie : je ne peux publier le plan de restauration qu'elle proposera quand le moment sera venu : ce plan n'est pas mon ouvrage, je ne peux en disposer.



TABLE DES MATIÈRES.

—

